Renseignements sur l'identité de l'apprenti ou de l'apprentie

Numéro de dossier : _____

Prénom et nom : _____
(en caractères d'imprimerie)

Guide d'apprentissage
pour la qualification de

DISTRIBUTION D'EAU POTABLE PAR VÉHICULE-CITERNE

(ODCi)

01-1134 (04-2012)

Ce guide est la propriété de l'apprenti ou de l'apprentie et il atteste la réalisation de son programme d'apprentissage.

Emploi-Québec

Notice

- Ce guide constitue, avec les formulaires *Démarche de qualification professionnelle* et *Suivi de la démarche de qualification professionnelle*, le livret d'apprentissage.
- Le terme compagnon/compagne désigne la personne qui supervise l'apprenti ou l'apprentie[1] et qui atteste sa maîtrise des éléments de qualification. En vertu de la réglementation, le compagnon ou la compagne doit être titulaire du certificat de qualification requis pour effectuer des travaux sur lesquels porte l'apprentissage et l'apprenti ou l'apprentie doit détenir une carte d'apprenti en règle.
- L'exercice et l'apprentissage des tâches décrites dans ce document sont sujets à des obligations légales. Voir les sections « Cadre légal » et « Cadre administratif », dans la partie 3, pour vous assurer de vous conformer à la Loi.
- Ce guide n'a pas comme objectif de dicter des méthodes ou une organisation du travail dans les entreprises. Il vise à assurer le développement des compétences des personnes qui exécutent des travaux pouvant avoir des conséquences sur la santé et la sécurité.
- Ce guide constitue le dossier d'apprentissage de l'apprenti ou de l'apprentie. Il peut être réclamé en tout temps par un représentant d'Emploi-Québec et peut servir de référence même après l'obtention du certificat de qualification.
- Ce guide a été conçu par la Direction de la qualification réglementée en collaboration avec des représentants et des représentantes de l'industrie.

Pour en savoir plus : www.emploiquebec.gouv.qc.ca ou 1 866 393-0067.

Pour le mode d'emploi, vous devez vous référer à la partie 3 du guide d'apprentissage.

1. L'apprenti/apprentie au sens de la Loi et de la réglementation est une personne sur le marché du travail, âgée d'au moins 16 ans, inscrite auprès d'Emploi-Québec en vertu des règlements en vue d'apprendre un métier ou une profession selon un programme approuvé par le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Contenu du guide d'apprentissage

Le guide d'apprentissage permet au compagnon ou à la compagne et à l'apprenti ou à l'apprentie de prendre connaissance des exigences de la qualification, d'en planifier et d'en préparer l'exécution, ainsi que de faire le suivi des apprentissages.

Le compagnon ou la compagne et l'apprenti ou l'apprentie vont y apposer leurs initiales pour consigner la réalisation de chaque tâche. Le compagnon ou la compagne y spécifie le contexte technique d'exécution de chaque élément de qualification et peut y noter ses commentaires et la progression de l'apprenti ou de l'apprentie.

		Pages
Partie 1	**Présentation de la qualification** • Définitions • Tableau synthèse du contenu de l'apprentissage • Connaissances nécessaires • Attitudes et comportements professionnels • Autres exigences	7 à 12
Partie 2	**Contenu de l'apprentissage** • Contexte technique • Éléments de qualification • Conseils pratiques • Annexes	13 à 64
Partie 3	**Information complémentaire** • Mode d'emploi du guide • Cadre légal • Cadre administratif • Coordonnées des établissements d'enseignement • Comment réussir votre apprentissage • Comment superviser l'apprentissage • Renseignements sur les employeurs • Présentation des formulaires	65 à 90

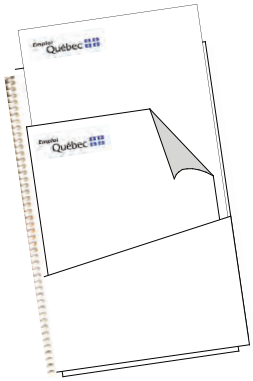

Formulaires insérés dans la couverture du guide

- **Démarche de qualification professionnelle** (01-1002)
  Exigences pour l'obtention du certificat visé :
  durée de l'apprentissage, formations requises, éléments de qualification, examen
- **Suivi de la démarche de qualification professionnelle** (01-1003)
  Renseignements à communiquer à Emploi-Québec :
  nom de l'entreprise, heures d'apprentissage réalisées, éléments de qualification maîtrisés et, s'il y a lieu, formations suivies

Présentation de la qualification

- Définitions
- Tableau synthèse du contenu de l'apprentissage
- Connaissances nécessaires
- Attitudes et comportements professionnels
- Autres exigences

Définitions

Le certificat en Distribution d'eau potable par véhicule-citerne (ODCi) atteste que son titulaire satisfait à toutes les conditions exigées pour pouvoir exercer les tâches suivantes : effectuer le transport et la distribution de l'eau potable par véhicule-citerne des points de ravitaillement (source, aqueduc) jusqu'à la réserve d'eau potable des clients, et s'assurer que l'eau livrée est potable pour la consommation humaine.

Tableau synthèse du contenu de l'apprentissage

ÉLÉMENTS DE QUALIFICATION	TÂCHES			
1. **Échantillonner l'eau selon les prescriptions du Règlement, à titre d'opérateur ou d'opératrice en transport et distribution d'eau potable par véhicule-citerne** **A = sud du Québec** **B = nord du Québec**	1.A.1 Effectuer les échantillonnages bactériologiques et physicochimiques selon les prescriptions du Règlement.	1.A.2 Recevoir les résultats des analyses du laboratoire, en prendre connaissance et les comparer avec les normes prescrites, si cela fait partie de ses fonctions.	1.A.3 Intervenir lors des situations hors normes ou non conformes, si cela fait partie de ses fonctions.	
	1.B.1 Effectuer les échantillonnages bactériologiques et physicochimiques selon les prescriptions du Règlement.	1.B.2 Analyser les échantillons d'eau prélevés, selon la méthode COLILERT[MD] du programme d'assurance et de contrôle de la qualité pour les analyses, si cela fait partie de ses fonctions.	1.B.3 Recevoir les résultats des analyses du laboratoire ou des analyses effectuées selon la méthode COLILERT[MD], en prendre connaissance et les comparer avec les normes prescrites, si cela fait partie de ses fonctions.	1.B.4 Intervenir lors des situations hors normes ou non conformes, si cela fait partie de ses fonctions.

ÉLÉMENTS DE QUALIFICATION	TÂCHES		
2. **Préparer la citerne et l'équipement** **(sud et nord du Québec)**	2.1 Vérifier l'état de l'équipement de la citerne et, s'il y a lieu, l'équipement de remplissage	2.2 Effectuer le nettoyage du véhicule, la désinfection de la citerne et, s'il y a lieu, la désinfection du bras de remplissage de la station de traitement d'eau potable.	
3. **Faire le remplissage de la citerne** **A = sud du Québec** **B = nord du Québec**	3.A.1 Raccorder le boyau.	3.A.2 Remplir la citerne.	3.A.3 Déconnecter le boyau.
	3.B.1 Raccorder le bras de remplissage de la station de traitement d'eau potable.	3.B.2 Remplir la citerne.	3.B.3 Déconnecter le bras de remplissage de la station de traitement d'eau potable
4. **Faire le service de l'eau potable à partir d'une citerne** **A = sud du Québec** **B = nord du Québec**	4.A.1 Raccorder le boyau.	4.A.2 Vider la citerne.	4.A.3 Déconnecter le boyau.
	4.B.1 Raccorder le boyau.	4.B.2 Remplir les réservoirs individuels des résidences.	4.B.3 Déconnecter le boyau.

Connaissances nécessaires

FR	Aspect réglementaire
FR	Prélèvements
FR	Situations hors normes (opérationnelles et réglementaires)
FR	Connaissance et mise en application des règles de santé et de sécurité applicables à l'opération d'un véhicule-citerne
FR	Connaissance des risques de contamination de l'eau lors des opérations normales de la citerne
	Connaissance des équipements d'un véhicule-citerne ainsi que de leur fonctionnement
	Lecture, consignation et interprétation des mesures des instruments (analyseur de chlore, etc.)

Légende :

FR Formation fortement recommandée

Attitudes et comportements professionnels

Généralement, on estime que les tâches d'un opérateur ou d'une opératrice en Distribution d'eau potable par véhicule-citerne (ODCi) requièrent les attitudes, qualités et comportements suivants :

- Agir de façon consciencieuse
- Avoir le souci de la qualité
- Faire preuve de vigilance au regard de sa santé, de sa sécurité et de celles des autres
- Avoir le souci de la précision
- Avoir le souci de la propreté
- Accepter de modifier ce qui avait été planifié
- Faire preuve d'autonomie

Autres exigences

Pour son dossier, l'apprenti ou l'apprentie en Distribution d'eau potable par véhicule-citerne (ODCi), doit se référer au formulaire *Démarche de qualification professionnelle*, à la fin du guide.

Contenu de l'apprentissage

- *1er élément de qualification*
  Échantillonner l'eau selon les prescriptions du Règlement, à titre d'opérateur ou d'opératrice en transport et distribution d'eau potable par véhicule-citerne
- *2e élément de qualification*
  Préparer la citerne et l'équipement
- *3e élément de qualification*
  Faire le remplissage de la citerne
- *4e élément de qualification*
  Faire le service de l'eau potable à partir d'une citerne

1er élément de qualification

Échantillonner l'eau selon les prescriptions du Règlement, à titre d'opérateur ou d'opératrice en transport et distribution d'eau potable par véhicule-citerne

Tâche 1.A

Prélèvement d'échantillons pour les régions du sud du Québec

Tâche 1.B

Prélèvement d'échantillons pour les régions du nord du Québec (au nord du 55e parallèle – Inuits du Nunavik et Cris)

1er élément de qualification

Échantillonner l'eau selon les prescriptions du Règlement, à titre d'opérateur ou d'opératrice en transport et distribution d'eau potable par véhicule-citerne

1. A Prélèvement d'échantillons pour les régions du sud du Québec

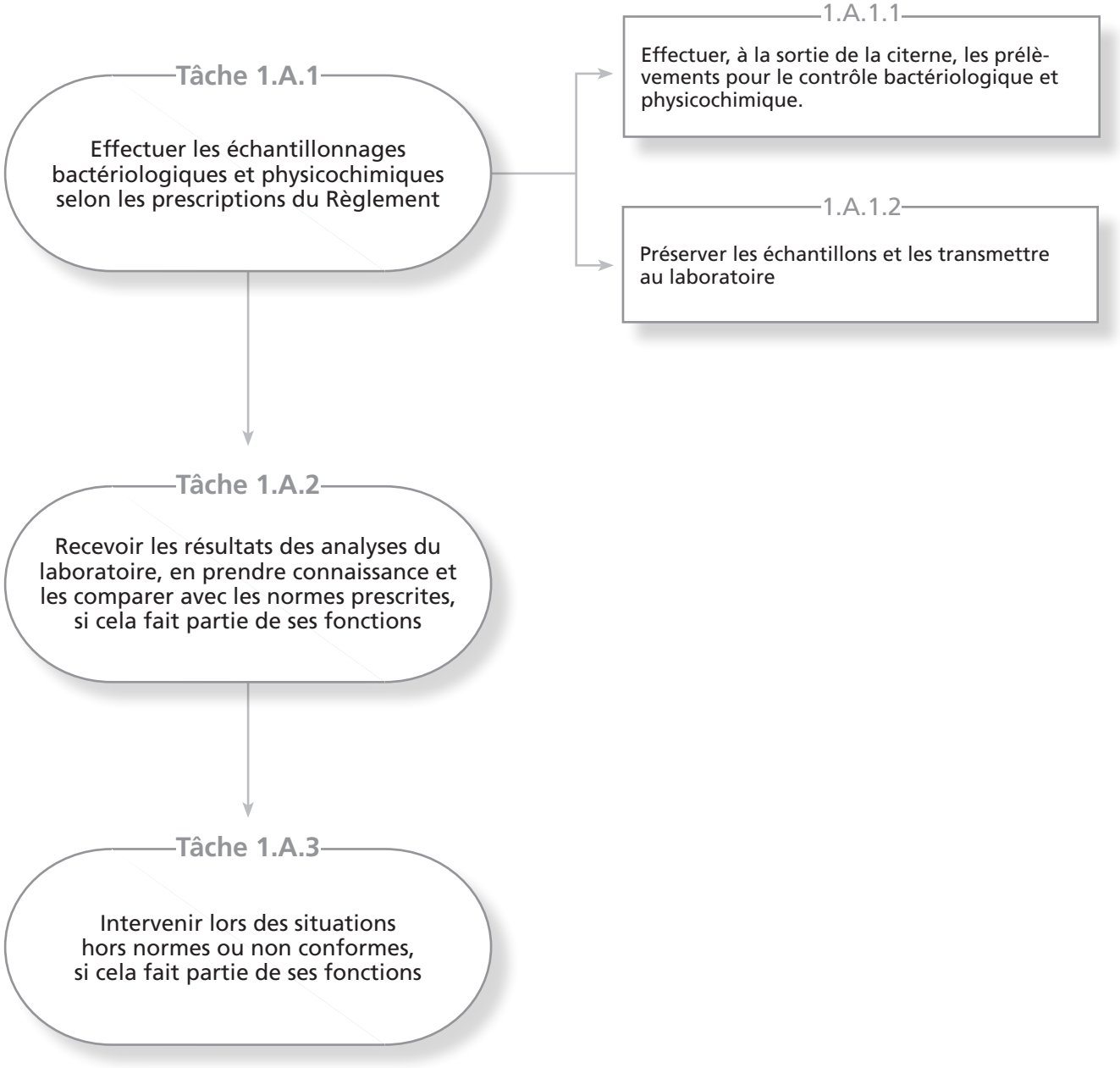
Tâche 1.A.1
Effectuer les échantillonnages bactériologiques et physicochimiques selon les prescriptions du Règlement
1.A.1.1
Effectuer, à la sortie de la citerne, les prélèvements pour le contrôle bactériologique et physicochimique.
1.A.1.2
Préserver les échantillons et les transmettre au laboratoire
Tâche 1.A.2
Recevoir les résultats des analyses du laboratoire, en prendre connaissance et les comparer avec les normes prescrites, si cela fait partie de ses fonctions
Tâche 1.A.3
Intervenir lors des situations hors normes ou non conformes, si cela fait partie de ses fonctions

1er élément de qualification – ***Échantillonner l'eau selon les prescriptions du Règlement, à titre d'opérateur ou d'opératrice en transport et distribution d'eau potable par véhicule-citerne***

1. A Prélèvement d'échantillons pour les régions du sud du Québec

Tâches

1.A.1 Effectuer les échantillonnages bactériologiques et physicochimiques selon les prescriptions du Règlement

1.A.2 Recevoir les résultats des analyses du laboratoire, en prendre connaissance et les comparer avec les normes prescrites, si cela fait partie de ses fonctions

1.A.3 Intervenir lors des situations hors normes ou non conformes, si cela fait partie de ses fonctions

Contexte technique

Note au compagnon ou à la compagne :
Indiquez, en apposant vos initiales dans la case, les objets sur lesquels l'apprenti ou l'apprentie est intervenu(e) au cours de l'apprentissage des tâches de cet élément de qualification.

Région des prélèvements

☐ Sud du Québec

Type de prélèvements

☐ À la sortie de la citerne (Obligatoire - Sud)

☐ Requis par la procédure de retour à la conformité

☐ Analyse bactériologique selon la méthode COLILERT[MD] (Inuits du Nunavik et Cris)

Type d'équipements

☐ Analyseur de chlore résiduel portatif

☐ pHmètre portatif

☐ Matériel et instruments d'analyse bactériologique COLILERT[MD]

Autres (Précisez) : _____

Remarques ou précisions : _____

1er élément de qualification – ***Échantillonner l'eau selon les prescriptions du Règlement, à titre d'opérateur ou d'opératrice en transport et distribution d'eau potable par véhicule-citerne***

1. A Prélèvement d'échantillons pour les régions du sud du Québec

Tâche **1.A.1** **Effectuer les échantillonnages bactériologiques et physicochimiques selon les prescriptions du Règlement**

Éléments de la tâche		Références et aides à la tâche
1.A.1.1 Effectuer, à la sortie de la citerne, les prélèvements pour le contrôle bactériologique et physicochimique		
☐	Effectue les prélèvements, à la sortie de la citerne, selon la méthode de prélèvement et de conservation préconisée par le Règlement, incluant les adaptations nécessaires et selon la fréquence requise.	**C** Procédure de prélèvement et de conservation des échantillons
1.A.1.2 Préserver les échantillons et les transmettre au laboratoire		
☐	Décrit les conditions de préservation et de conservation à respecter ainsi que les délais d'acheminement des échantillons prélevés vers le laboratoire.	**C** Procédure de prélèvement et de conservation des échantillons
☐	Préserve les échantillons selon les documents de référence du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP).	
☐	Remplit le ou les formulaires de demande d'analyse selon le protocole requis.	**R** Formulaire de demande d'analyse fourni par un laboratoire accrédité
☐	Transmet les échantillons à un laboratoire accrédité dans les délais prescrits et selon la procédure réglementaire.	**C** Procédure de prélèvement et de conservation des échantillons

C Compagnonnage : aides à la tâche fournies par le compagnon ou la compagne
R Références : fournies par l'exploitant/l'apprenti ou l'apprentie/le compagnon ou la compagne/ le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

Attestation de la maîtrise de cette tâche
Apposez vos initiales.

Initiales de l'apprenti ou de l'apprentie	Initiales du compagnon ou de la compagne

1er élément de qualification – ***Échantillonner l'eau selon les prescriptions du Règlement, à titre d'opérateur ou d'opératrice en transport et distribution d'eau potable par véhicule-citerne***

1. A Prélèvement d'échantillons pour les régions du sud du Québec

Tâche **1.A.2** Recevoir les résultats des analyses du laboratoire, en prendre connaissance et les comparer avec les normes prescrites, si cela fait partie de ses fonctions

Éléments de la tâche		Références et aides à la tâche
☐	Décrit les normes bactériologiques, physicochimiques et autres normes à respecter.	**R** Règlement sur la qualité de l'eau potable
☐	Compare les résultats des analyses avec les normes prescrites par le Règlement sur la qualité de l'eau potable.	**C** Gestes à faire en cas de non-conformité, selon le Règlement

C Compagnonnage : aides à la tâche fournies par le compagnon ou la compagne
R Références : fournies par l'exploitant/l'apprenti ou l'apprentie/le compagnon ou la compagne/ le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

Attestation de la maîtrise de cette tâche
Apposez vos initiales.

Initiales de l'apprenti ou de l'apprentie	Initiales du compagnon ou de la compagne

Tâche **1.A.3** Intervenir lors des situation hors normes ou non conformes, si cela fait partie de ses fonctions

Éléments de la tâche		Références et aides à la tâche
☐	Distingue les situations exceptionnelles et de non-conformité.	
☐	Décrit ses obligations et ses responsabilités face à des situations non conformes ou hors normes établies selon le Règlement sur la qualité de l'eau potable (RQEP) du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP).	**C** Responsabilités légales des intervenants lors de situations normales, non conformes ou hors normes
☐	Décrit de façon complète la procédure à suivre en cas de situation hors normes.	**C** Gestes à faire en cas de non-conformité, selon le Règlement
☐	Précise les mesures correctives à appliquer pour le retour à la conformité.	**C** Procédure de retour à la conformité par le Règlement

C Compagnonnage : aides à la tâche fournies par le compagnon ou la compagne

Attestation de la maîtrise de cette tâche
Apposez vos initiales.

Initiales de l'apprenti ou de l'apprentie	Initiales du compagnon ou de la compagne

1er élément de qualification

Échantillonner l'eau selon les prescriptions du Règlement, à titre d'opérateur ou d'opératrice en transport et distribution d'eau potable par véhicule-citerne

1. B Prélèvement d'échantillons pour les régions du nord du Québec (au nord du 55e parallèle – Inuits du Nunavik et Cris)

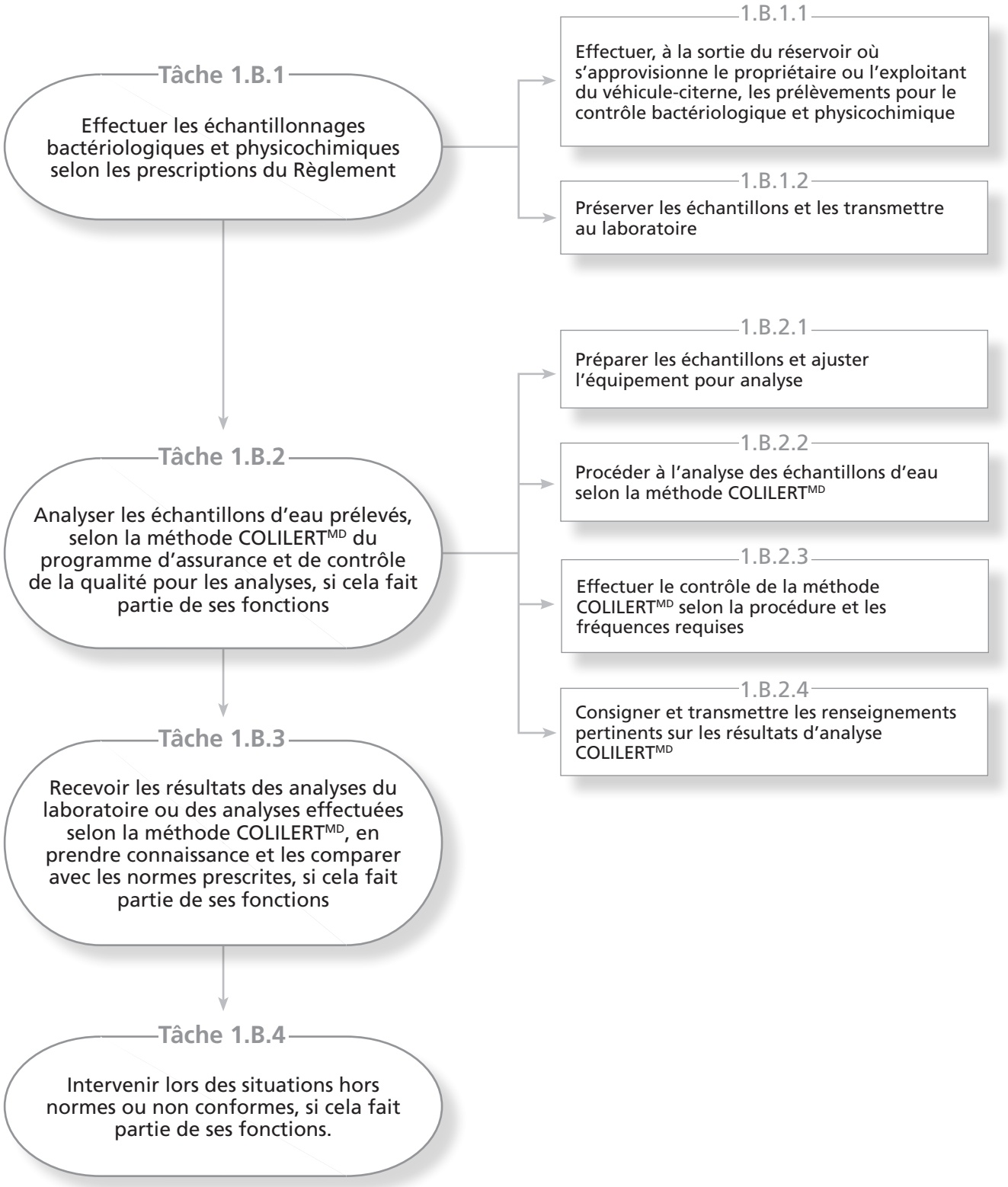
Tâche 1.B.1
Effectuer les échantillonnages bactériologiques et physicochimiques selon les prescriptions du Règlement
1.B.1.1
Effectuer, à la sortie du réservoir où s'approvisionne le propriétaire ou l'exploitant du véhicule-citerne, les prélèvements pour le contrôle bactériologique et physicochimique
1.B.1.2
Préserver les échantillons et les transmettre au laboratoire
Tâche 1.B.2
Analyser les échantillons d'eau prélevés, selon la méthode COLILERT^MD du programme d'assurance et de contrôle de la qualité pour les analyses, si cela fait partie de ses fonctions
1.B.2.1
Préparer les échantillons et ajuster l'équipement pour analyse
1.B.2.2
Procéder à l'analyse des échantillons d'eau selon la méthode COLILERT^MD
1.B.2.3
Effectuer le contrôle de la méthode COLILERT^MD selon la procédure et les fréquences requises
1.B.2.4
Consigner et transmettre les renseignements pertinents sur les résultats d'analyse COLILERT^MD
Tâche 1.B.3
Recevoir les résultats des analyses du laboratoire ou des analyses effectuées selon la méthode COLILERT^MD, en prendre connaissance et les comparer avec les normes prescrites, si cela fait partie de ses fonctions
Tâche 1.B.4
Intervenir lors des situations hors normes ou non conformes, si cela fait partie de ses fonctions.

1er élément de qualification – ***Échantillonner l'eau selon les prescriptions du Règlement, à titre d'opérateur ou d'opératrice en transport et distribution d'eau potable par véhicule-citerne***

1. B Prélèvement d'échantillons pour les régions du nord du Québec (au nord du 55e parallèle – Inuits du Nunavik et Cris)

Tâches

1.B.1 Effectuer les échantillonnages bactériologiques et physicochimiques selon les prescriptions du Règlement

1.B.2 Analyser les échantillons d'eau prélevés, selon la méthode COLILERT[MD] du programme d'assurance et de contrôle de la qualité pour les analyses, si cela fait partie de ses fonctions

1.B.3 Recevoir les résultats des analyses du laboratoire ou des analyses effectuées selon la méthode COLILERT[MD], en prendre connaissance et les comparer avec les normes prescrites, si cela fait partie de ses fonctions

1.B.4 Intervenir lors de situation hors normes ou non conformes, si cela fait partie de ses fonctions

Contexte technique

Note au compagnon ou à la compagne :
Indiquez, en apposant vos initiales dans la case, les objets sur lesquels l'apprenti ou l'apprentie est intervenu(e) au cours de l'apprentissage des tâches de cet élément de qualification.

Région des prélèvements

- ☐ Nord du Québec – autre que communautés inuites ou cries
- ☐ Communauté des Inuits du Nunavik
- ☐ Communauté des Cris

Type de prélèvements

- ☐ À la sortie du réservoir où s'approvisionne le propriétaire ou l'exploitant du véhicule-citerne (Obligatoire - Nord)
- ☐ Requis par la procédure de retour à la conformité
- ☐ Analyse bactériologique selon la méthode COLILERT[MD] (Inuits du Nunavik et Cris)

Type d'équipements

- ☐ Analyseur de chlore résiduel portatif
- ☐ pHmètre portatif
- ☐ Matériel et instruments d'analyse bactériologique COLILERT[MD]

Autres (Précisez) : _____

Remarques ou précisions : _____

1er élément de qualification – ***Échantillonner l'eau selon les prescriptions du Règlement, à titre d'opérateur ou d'opératrice en transport et distribution d'eau potable par véhicule-citerne***

1. B Prélèvement d'échantillons pour les régions du nord du Québec (au nord du 55e parallèle – Inuits du Nunavik et Cris)

Tâche **1.B.1** **Effectuer les échantillonnages bactériologiques et physicochimiques selon les prescriptions du Règlement**

Éléments de la tâche		Références et aides à la tâche
1.B.1.1 Effectuer, à la sortie du réservoir où s'approvisionne le propriétaire ou l'exploitant du véhicule-citerne, les prélèvements pour le contrôle bactériologique et physicochimique		
☐	Fait couler l'eau avant la prise d'échantillons.	**C** Procédure de prélèvement et de conservation des échantillons
☐	Effectue les prélèvements à la sortie du réservoir où s'approvisionne le propriétaire ou l'exploitant du véhicule-citerne, selon la méthode de prélèvement et de conservation préconisée par le Règlement, incluant les adaptations nécessaires et selon la fréquence requise.	
1.B.1.2 Préserver les échantillons et les transmettre au laboratoire		
☐	Décrit les conditions de préservation et de conservation à respecter ainsi que les délais d'acheminement des échantillons prélevés vers le laboratoire.	**C** Procédure de prélèvement et de conservation des échantillons
☐	Préserve les échantillons selon les documents de référence du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.	
☐	Remplit le ou les formulaires de demande d'analyse selon le protocole requis.	**R** Formulaire de demande d'analyse fourni par un laboratoire accrédité
☐	Transmet les échantillons à un laboratoire accrédité dans les délais prescrits et selon la procédure réglementaire, ou les conserve pour analyse selon la méthode COLILERT[MD].	**C** Procédure de prélèvement et de conservation des échantillons

C Compagnonnage : aides à la tâche fournies par le compagnon ou la compagne
R Références : fournies par l'exploitant/l'apprenti ou l'apprentie/le compagnon ou la compagne/ le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

Attestation de la maîtrise de cette tâche
Apposez vos initiales.

Initiales de l'apprenti ou de l'apprentie	Initiales du compagnon ou de la compagne

1er élément de qualification – ***Échantillonner l'eau selon les prescriptions du Règlement, à titre d'opérateur ou d'opératrice en transport et distribution d'eau potable par véhicule-citerne***

1. B Prélèvement d'échantillons pour les régions du nord du Québec (au nord du 55e parallèle – Inuits du Nunavik et Cris)

Tâche 1.B.2 Analyser les échantillons d'eau prélevés, selon la méthode COLILERT[MD] du programme d'assurance et de contrôle de la qualité pour les analyses, si cela fait partie de ses fonctions

Éléments de la tâche		Références et aides à la tâche
1.B.2.1 Préparer les échantillons et ajuster l'équipement pour analyse		
☐	Vérifie l'inventaire du matériel d'analyse et le tient à jour en vérifiant le niveau des stocks de bouteilles et de réactif COLILERT[MD].	
☐	Vérifie l'état du matériel et le fonctionnement de l'équipement nécessaire à l'analyse.	
☐	S'assure de la propreté de l'aire de travail (équipement, tables de travail, laboratoire) où sont effectuées les analyses COLILERT[MD].	
☐	Maintient en tout temps l'incubateur à la position « On » pour conserver une température constante de 35 degrés Celsius.	**C** Programme d'assurance et de contrôle de la qualité – Analyse par la méthode COLILERT[MD]
1.B.2.2 Procéder à l'analyse des échantillons d'eau selon la méthode COLILERT[MD]		
☐	S'assure que les échantillons d'eau ont été prélevés selon la méthode usuelle et aux points d'échantillonnage prévus pour le contrôle de la qualité de l'eau potable par la méthode COLILERT[MD].	
☐	Effectue l'analyse des échantillons d'eau selon la méthode d'analyse COLILERT[MD].	
1.B.2.3 Effectuer le contrôle de la méthode COLILERT[MD] selon la procédure et les fréquences requises		
☐	Contrôle le réactif COLILERT[MD] à l'aide du matériel fourni par Quanti-Cult.	
☐	Analyse un échantillon d'eau stérile.	
☐	Prélève un échantillon d'eau « duplicata » et le transmet à un laboratoire accrédité.	
☐	Analyse les échantillons d'eau transmis par le laboratoire du Centre d'expertise en analyses environnementales du Québec (s'applique aux Inuits seulement).	
1.B.2.4 Consigner et transmettre les renseignements pertinents sur les résultats d'analyse COLILERT[MD]		
☐	Consigne les résultats d'analyse COLILERT[MD] sur le formulaire prévu à cette fin.	**R** Formulaire prévu à cette fin
☐	Transmet les résultats d'analyse COLILERT[MD] et de contrôle qualité au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, à l'Administration régionale Kativik ou à l'Administration régionale crie selon le cas.	**C** Programme d'assurance et de contrôle de la qualité – Analyse par la méthode COLILERT[MD]

C Compagnonnage : aides à la tâche fournies par le compagnon ou la compagne
R Références : fournies par l'exploitant/l'apprenti ou l'apprentie/le compagnon ou la compagne/ le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

Attestation de la maîtrise de cette tâche
Apposez vos initiales.

Initiales de l'apprenti ou de l'apprentie	Initiales du compagnon ou de la compagne

1er élément de qualification – ***Échantillonner l'eau selon les prescriptions du Règlement, à titre d'opérateur ou d'opératrice en transport et distribution d'eau potable par véhicule-citerne***

1. B Prélèvement d'échantillons pour les régions du nord du Québec (au nord du 55e parallèle – Inuits du Nunavik et Cris)

Tâche 1.B.3 Recevoir les résultats des analyses du laboratoire ou des analyses effectuées selon la méthode COLILERT[MD], en prendre connaissance et les comparer avec les normes prescrites, si cela fait partie de ses fonctions

Éléments de la tâche		Références et aides à la tâche
☐	Décrit les normes bactériologiques, physicochimiques et autres normes à respecter.	**R** Règlement sur la qualité de l'eau potable
☐	Compare les résultats des analyses avec les normes prescrites par le Règlement sur la qualité de l'eau potable.	**C** Gestes à faire en cas de non-conformité, selon le Règlement

C Compagnonnage : aides à la tâche fournies par le compagnon ou la compagne
R Références : fournies par l'exploitant/l'apprenti ou l'apprentie/le compagnon ou la compagne/ le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

Attestation de la maîtrise de cette tâche
Apposez vos initiales.

Initiales de l'apprenti ou de l'apprentie	Initiales du compagnon ou de la compagne

Tâche 1.B.4 Intervenir lors de situation hors normes ou non conformes, si cela fait partie de ses fonctions

Éléments de la tâche		Références et aides à la tâche
☐	Distingue les situations exceptionnelles ou de non-conformité.	
☐	Décrit ses obligations et ses responsabilités face à des situations de non-conformité ou hors normes établies selon le Règlement sur la qualité de l'eau potable (RQEP) du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP).	**C** Responsabilités légales des intervenants lors de situations normales, non conformes ou hors normes
☐	Décrit de façon complète la procédure à suivre en cas de situation hors normes.	**C** Actions à réaliser en cas de non-conformité, selon le Règlement
☐	Précise les mesures correctives à appliquer pour le retour à la conformité.	**C** Procédure de retour à la conformité par le Règlement

C Compagnonnage : aides à la tâche fournies par le compagnon ou la compagne

Attestation de la maîtrise de cette tâche
Apposez vos initiales.

Initiales de l'apprenti ou de l'apprentie	Initiales du compagnon ou de la compagne

Conseils pratiques pour superviser l'apprentissage

Préalables

- Pour l'opérateur ou l'opératrice en transport et distribution d'eau potable par véhicule-citerne, cette compétence est liée à l'application du Règlement sur la qualité de l'eau potable et constitue un tronc commun pour toutes les personnes intervenant dans la production, la distribution d'eau potable ou dans l'entretien de l'aqueduc.
- Dans cet élément de qualification, les sous-tâches 1.A.1.1 et 1.B.1.1 ainsi que 1.A.1.2 et 1.B.1.2 sont les mêmes que les sous-tâches 4.A.1.4 « Effectuer les prélèvements pour le contrôle bactériologique et physicochimique à la sortie de la citerne et connecter le boyau » et 4.A.1.5 « Préserver les échantillons et les transmettre au laboratoire ». Le 1er élément de qualification précise de façon plus détaillée l'ensemble des tâches, des connaissances et des responsabilités concernant l'échantillonnage de l'eau et le contrôle bactériologique et physicochimique. Cette compétence devient ainsi un préalable au 4e élément de qualification.
- Votre intervention doit s'intégrer le plus possible à l'exercice du travail habituel de l'apprenti ou de l'apprentie. Selon l'organisation du travail en place, les tâches liées à cette compétence seront accomplies à des moments et à des endroits différents. Vous devez donc déterminer les moments et les endroits les plus opportuns pour être en mesure de juger adéquatement de la maîtrise de cette compétence.
- Pour l'opérateur ou l'opératrice en transport et distribution d'eau potable par véhicule-citerne, la compétence visée dans cet élément de qualification est le prélèvement adéquat d'un échantillon d'eau pour analyse (tâche 1.A.1). Cette tâche est donc obligatoire, qu'elle fasse partie ou non de ses responsabilités. La compétence visée par le 1er élément de qualification peut être évaluée au moment de la livraison de l'eau potable (4e élément de qualification, tâches 4.A.1.4 et 4.A.1.5) ou lors du traitement d'une plainte d'un client. Vous devez vous assurer que l'apprenti ou l'apprentie distingue bien les particularités de la tâche et qu'il ou elle est en mesure d'adopter les comportements et les façons de faire selon la situation.
- Les tâches 1.A.2 et 1.A.3 ne sont obligatoires que si elles font partie des fonctions et des responsabilités de l'apprenti ou de l'apprentie. L'entreprise doit par contre s'assurer qu'un membre du personnel est formé à cet effet (ex. : le propriétaire).
- Pour que sa compétence soit reconnue, l'apprenti ou l'apprentie devra avoir démontré sa capacité à effectuer des prélèvements en respectant les spécificités propres à chacune des situations applicables dans le contexte de son travail.
- Avant de commencer le compagnonnage, obtenez de l'exploitant le formulaire de demande d'analyse fourni par un laboratoire accrédité et le matériel nécessaire au prélèvement d'échantillons d'eau.

1er élément de qualification – ***Échantillonner l'eau selon les prescriptions du Règlement, à titre d'opérateur ou d'opératrice en transport et distribution d'eau potable par véhicule-citerne***

Précisions sur les éléments de la tâche

1.A Prélèvement d'échantillons pour les régions du sud du Québec

Tâche 1.A.1 Effectuer les échantillonnages bactériologiques et physicochimiques selon les prescriptions du Règlement

Tâche 1.A.2 Recevoir les résultats des analyses du laboratoire, en prendre connaissance et les comparer avec les normes prescrites, si cela fait partie de ses fonctions

- Assurez-vous que l'apprenti ou l'apprentie est en mesure de :
  - décrire les indicateurs utilisés en microbiologie;
  - déterminer la fréquence des prélèvements à effectuer pour le contrôle bactériologique et physicochimique;
  - décrire la procédure de transmission des échantillons au laboratoire.
- Assurez-vous que l'apprenti ou l'apprentie comprend bien l'importance de respecter les procédures de prélèvements et de conservation des échantillons ainsi que les risques pour la santé d'un non-respect des normes.

Tâche 1.A.3 Intervenir lors de situations hors normes et non conformes, si cela fait partie de ses fonctions

- Vous devez informer l'apprenti ou l'apprentie des gestes à poser dans des situations exceptionnelles ou non conformes. Référez-vous au contenu de votre formation préalable. Les principales étapes sont :
  1- Prévenir l'exploitant (propriétaire du véhicule-citerne) d'une situation de non-conformité afin que les mesures nécessaires puissent être prises dans les meilleurs délais et selon les procédures établies par le Règlement.
  2- Émettre ou faire émettre les avis appropriés de non-conformité de l'eau et indiquer les mesures de protection à prendre selon les procédures à suivre en cas d'émission d'avis d'ébullition de l'eau auprès des institutions et des utilisateurs concernés.
  3- Déterminer avec l'exploitant (propriétaire du véhicule-citerne) les mesures correctives et les appliquer.
  4- Effectuer ou faire effectuer les prélèvements d'échantillon d'eau requis selon les procédures de retour à la conformité.
- Utilisez les aides à la tâche fournies au moment de la formation préalable : gestes à faire en cas de non-conformité et procédures de retour à la conformité requise par le Règlement.
- Expliquez à l'opérateur ou à l'opératrice la différence entre les expressions suivantes :
  - avis d'ébullition : il faut faire bouillir l'eau avant de la consommer;
  - avis de non-consommation : l'eau est impropre à la consommation même après avoir été bouillie;
  - avis de non-utilisation : l'eau est impropre à la consommation et ne peut être utilisée pour le lavage.
- Signalez à l'opérateur ou à l'opératrice qu'il est souvent préférable de vider la citerne au lieu d'émettre des avis d'ébullition

1er élément de qualification – ***Échantillonner l'eau selon les prescriptions du Règlement, à titre d'opérateur ou d'opératrice en transport et distribution d'eau potable par véhicule-citerne***

1.B Prélèvement d'échantillons pour les régions du nord du Québec (au nord du 55e parallèle – Inuits du Nunavik et Cris)

Tâche 1.B.2 Analyser les échantillons prélevés, selon la méthode COLILERT[MD] du programme d'assurance et de contrôle de la qualité pour les analyses, si cela fait partie de ses fonctions

- Assurez-vous que l'apprenti ou l'apprentie est en mesure :
  - de dresser l'inventaire de tout le matériel nécessaire pour l'analyse bactériologique selon la méthode COLILERT[MD] et de vérifier la date limite d'utilisation des produits;
  - d'ajuster l'incubateur à la température requise (35 °C) et de vérifier son bon fonctionnement;
  - de procéder à l'analyse selon les règles de l'art. Il est important que les surfaces de travail soient nettoyées et désinfectées avant de commencer les analyses.
- De plus, pour le contrôle de la méthode COLILERT[MD] à l'aide du matériel fourni par Quanti-Cult, assurez-vous que l'apprenti ou l'apprentie est en mesure de :
  - suivre les règles de sécurité lors de la manipulation des souches bactériologiques. Vérifiez qu'il ou elle comprend l'importance d'utiliser l'équipement de sécurité, tel que gants chirurgicaux, savon désinfectant, etc.;
  - se procurer ou préparer l'échantillon d'eau stérile à l'aide de l'équipement approprié (lampe à ultraviolets ou bouilloire);
  - disposer de façon sécuritaire des échantillons à la fin du contrôle.
- Vous devez également vérifier si les résultats d'analyses sont consignés adéquatement et transmis aux personnes responsables dans les délais prévus.

Tâche 1.B.3 Recevoir les résultats des analyses du laboratoire ou des analyses effectuées selon la méthode COLILERT[MD], en prendre connaissance et les comparer avec les normes prescrites, si cela fait partie de ses fonctions

Tâche 1.B.4 Intervenir lors de situations hors normes ou non conformes, si cela fait partie de ses fonctions

- Vous devez informer l'apprenti ou l'apprentie des actions à prendre lors de situations hors normes ou non conformes. Référez-vous au contenu de votre formation préalable. Les principales étapes étant :
  1- Prévenir l'exploitant (propriétaire du véhicule-citerne) d'une situation non conforme ou hors normes afin que les mesures nécessaires puissent être prises dans les meilleurs délais et selon les procédures établies par le Règlement.
  2- Émettre ou faire émettre les avis appropriés de non-conformité de l'eau et les mesures de protection à prendre selon les procédures à suivre en cas d'émission d'avis d'ébullition de l'eau auprès des institutions et des utilisateurs concernés.
  3- Identifier avec l'exploitant (propriétaire du véhicule-citerne) les mesures correctives et les appliquer.
  4- Effectuer ou faire effectuer les prélèvements d'échantillon d'eau requis selon les procédures de retour à la conformité.
- Utilisez les aides à la tâche fournies lors de la formation préalable : actions à poser en cas de non-conformité et procédures de retour à la conformité requise par le Règlement.
- Expliquez à l'opérateur ou à l'opératrice la différence entre les expressions qui suivent :
  - avis d'ébullition : il faut faire bouillir l'eau avant de la consommer;
  - avis de non-consommation : l'eau est impropre à la consommation même après avoir été bouillie;
  - avis de non-utilisation : l'eau est impropre à la consommation et ne peut être utilisée pour le lavage.
- Signaler à l'opérateur ou à l'opératrice qu'il est souvent préférable de vider la citerne au lieu d'émettre des avis d'ébullition.

1er élément de qualification – ***Échantillonner l'eau selon les prescriptions du Règlement, à titre d'opérateur ou d'opératrice en transport et distribution d'eau potable par véhicule-citerne***

Notes

2e élément de qualification

Préparer la citerne et l'équipement (sud et nord du Québec)

Tâche 2.1

Vérifier l'état de l'équipement de la citerne et, s'il y a lieu, l'équipement de remplissage

- 2.1.1 Assurer la salubrité de la citerne, de son équipement et des outils
- 2.1.2 Vérifier l'état et le fonctionnement de l'équipement
- 2.1.3 Vérifier la quantité d'hypochlorite de sodium et de désinfectant en réserve sur le véhicule, s'il y a lieu

Tâche 2.2

Effectuer le nettoyage du véhicule, la désinfection de la citerne et, s'il y a lieu, la désinfection du bras de remplissage de la station de traitement d'eau potable

- 2.2.1 Laver l'extérieur du véhicule-citerne
- 2.2.2 Vérifier, nettoyer et désinfecter l'intérieur de la citerne
- 2.2.3 Nettoyer et désinfecter le bras de remplissage de la station de traitement d'eau potable (applicable et obligatoire pour les communautés des Inuits du Nunavik)
- 2.2.4 Ranger les outils et les pièces d'équipement

2e élément de qualification – ***Préparer la citerne et l'équipement (sud et nord du Québec)***

Tâches

2.1 Vérifier l'état de l'équipement de la citerne et, s'il y a lieu, l'équipement de remplissage

2.2 Effectuer le nettoyage du véhicule, la désinfection de la citerne et, s'il y a lieu, la désinfection du bras de remplissage de la station de traitement d'eau potable

Contexte technique

Note au compagnon ou à la compagne :
Indiquez, en apposant vos initiales dans la case, les objets sur lesquels l'apprenti ou l'apprentie est intervenu(e) au cours de l'apprentissage des tâches de cet élément de qualification.

Type de produits de nettoyage ou de dégraissage

☐ À base de chlore

☐ À base d'acide chlorhydrique

Type d'instruments

☐ Pompe d'injection

☐ Pompe de retour

☐ Réservoir de solution nettoyante et d'eau chaude (min. 500 litres)

☐ Système d'approvisionnement en eau courante

Autres (Précisez) : _____

_____

_____

_____

_____

_____

Remarques ou précisions : _____

_____

_____

_____

_____

_____

Tâche **2.1** Vérifier l'état de l'équipement de la citerne et, s'il y a lieu, l'équipement de remplissage

Éléments de la tâche		Références et aides à la tâche
2.1.1 Assurer la salubrité de la citerne, de son équipement et des outils		
☐	Décrit les produits de désinfection et les conditions de leur détérioration.	**R** Fiche signalétique des produits fournis par le fabricant
☐	Décrit les dangers liés aux produits utilisés.	
☐	Manipule l'équipement et les outils de façon sanitaire.	
2.1.2 Vérifier l'état et le fonctionnement de l'équipement		
☐	Vérifie l'état des couvercles et des joints d'étanchéité sur la citerne et les remplace au besoin.	
☐	Vérifie l'état des vannes, des joints d'étanchéité et des raccords situés dans le coffret de contrôle et les remplace au besoin.	
☐	Vérifie l'état du bras de remplissage de l'usine de traitement d'eau potable et remplace, au besoin, les pièces endommagées ou défectueuses (applicable et obligatoire pour les communautés inuits seulement).	**R** Manuel du fabricant
☐	Vérifie l'état de fonctionnement de l'évent et le remplace au besoin.	
☐	Déglace l'évent en hiver, s'il y a lieu.	
☐	Vérifie que la pompe fonctionne normalement, s'il y a lieu, et la fait réparer au besoin.	
2.1.3 Vérifier la quantité d'hypochlorite de sodium et de désinfectant en réserve sur le véhicule, s'il y a lieu		
☐	Remplit, au besoin, la réserve d'hypochlorite et de désinfectant du véhicule-citerne.	**R** Fiche signalétique des produits fournis par le fabricant
☐	Vérifie la qualité de la concentration de la solution d'hypochlorite de sodium.	

R Références : fournies par l'exploitant/l'apprenti ou l'apprentie/le compagnon ou la compagne/ le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

Attestation de la maîtrise de cette tâche
Apposez vos initiales.

Initiales de l'apprenti ou de l'apprentie	Initiales du compagnon ou de la compagne

Tâche **2.2** Effectuer le nettoyage du véhicule, la désinfection de la citerne et, s'il y a lieu, la désinfection du bras de remplissage de la station de traitement d'eau potable

Éléments de la tâche		Références et aides à la tâche
2.2.1 Laver l'extérieur du véhicule-citerne		
☐	Décrit les dangers liés aux produits utilisés pour le nettoyage et la désinfection.	**R** Fiche signalétique des produits fournis par le fabricant
☐	Procède au lavage extérieur du véhicule-citerne.	
☐	Lave et désinfecte l'évent, les couvercles et les joints d'étanchéité sur la citerne.	
☐	Lave et désinfecte les vannes, les joints d'étanchéité et les raccords situés dans le coffret de contrôle.	
2.2.2 Vérifier, nettoyer et désinfecter l'intérieur de la citerne		
☐	Inspecte l'intérieur de la citerne, relève les anomalies et pose les gestes appropriés.	**R** Fiche signalétique des produits fournis par le fabricant
☐	Prépare la solution désinfectante (désinfection chimique ou physique) selon les spécifications du fabricant et les règles de santé et de sécurité.	
☐	Procède à la désinfection chimique de l'intérieur de la citerne, s'il y a lieu.	**R** Procédure en vigueur **R** Fiche signalétique des produits fournis par le fabricant
☐	Connecte le boyau de lavage, s'il y a lieu.	
☐	Nettoie sous pression l'intérieur de la citerne pour la désinfection physique.	**R** Procédure en vigueur
☐	Rince la citerne en utilisant de l'eau qui est conforme au Règlement sur la qualité de l'eau potable et s'assure qu'il ne reste aucune trace d'agent nettoyant dans la citerne.	**R** Règlement sur la qualité de l'eau potable
2.2.3 Nettoyer et désinfecter le bras de remplissage de la station de traitement d'eau potable (applicable et obligatoire pour les communautés des Inuits du Nunavik)		
☐	Nettoie et désinfecte le bras de remplissage de la station de traitement d'eau potable.	
2.2.4 Ranger les outils et les pièces d'équipement		
☐	Range les outils et les pièces d'équipement.	

R Références : fournies par l'exploitant/l'apprenti ou l'apprentie/le compagnon ou la compagne/ le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

Attestation de la maîtrise de cette tâche
Apposez vos initiales.

Initiales de l'apprenti ou de l'apprentie	Initiales du compagnon ou de la compagne

Conseils pratiques pour superviser l'apprentissage

Préalables

- Différents véhicules-citernes servent au transport et à la distribution d'eau potable. La préparation de la citerne peut aussi se réaliser dans des contextes de travail fort différents (garage, salle de lavage de la citerne, etc.). Par conséquent, avant de commencer le compagnonnage, obtenez de l'exploitant ou trouvez vous-même les informations concernant :
  - le type de véhicule-citerne utilisé et ses caractéristiques (ex. : capacité de la citerne, types de valves, de pompes, de joints d'étanchéité, coffret de contrôle, etc.);
  - l'équipement et le système de lavage utilisés (ex. : système CIP, Gyrotor, etc.);
  - les produits de désinfection utilisés ainsi que les fiches signalétiques SIDMUT;
  - l'analyseur de chlore résiduel utilisé par l'exploitant;
  - les manuels des fabricants (ex. : véhicule-citerne, système de lavage, analyseur de chlore résiduel, etc.);
  - les procédures de travail en vigueur chez l'exploitant.
- Avant de commencer la formation, assurez-vous du bon fonctionnement de l'équipement (véhicule-citerne, système de lavage, etc.).
- Votre intervention doit s'intégrer le plus possible à l'exercice courant du travail de l'apprenti ou de l'apprentie. Il vous faut déterminer le moment et l'endroit où vous serez en mesure de juger adéquatement de la maîtrise de cette compétence.
- Avant de procéder au nettoyage de la citerne, assurez-vous que l'apprenti ou l'apprentie est en mesure :
  - d'expliquer comment doit se faire la vérification de l'équipement de façon sanitaire;
  - de décrire le fonctionnement du système de lavage et de rinçage de la citerne;
  - de décrire la procédure de lavage et de rinçage du système de lavage de la citerne.
- Votre mandat consiste à observer l'apprenti ou l'apprentie dans sa façon d'accomplir la tâche pour évaluer son niveau de maîtrise et ensuite corriger les écarts observés.

Précisions sur les éléments de la tâche

Tâche 2.1 Vérifier l'état de l'équipement de la citerne et s'il y a lieu, l'équipement de remplissage

- Expliquez les différents composants d'une citerne et leur fonctionnement (vannes, joints d'étanchéité, évents, raccords).
- Expliquez et démontrez comment manipuler, nettoyer et désinfecter les outils et l'équipement de façon sanitaire. Par exemple, une pièce d'équipement, comme un raccord, doit être couverte en entier de désinfectant, à l'intérieur comme à l'extérieur, afin de la nettoyer de façon sanitaire. Une fois la pièce nettoyée, insistez sur l'importance de la manipuler avec soin par la suite afin de ne pas la réinfecter par un contact avec un environnement malpropre.
- Demandez à l'apprenti ou à l'apprentie de :
  - préciser pourquoi les parties d'équipement de la citerne, en contact avec l'eau, doivent être en acier inoxydable;
  - décrire les facteurs de détérioration ou les dysfonctionnements possibles et les actions correctrices pour les différents composants d'une citerne (ex. : évent non étanche);
  - décrire l'entretien préventif pour les différents composants de la citerne;
  - décrire comment ajuster (s'il y a lieu) les différents composants d'une citerne (ex. : débit d'une pompe, types de raccords, etc.);
  - décrire les risques liés à la santé et à la sécurité pour le fonctionnement et l'entretien des différents composants.
- Demandez à l'apprenti ou à l'apprentie de vérifier la concentration de la solution d'hypochlorite de la réserve du véhicule-citerne en utilisant un analyseur de chlore. Demandez-lui de vous expliquer la procédure à suivre au fur et à mesure qu'il ou elle s'exécute et de vous dire si le résultat obtenu est garant d'une concentration de qualité. Apportez les correctifs appropriés. Assurez-vous, préalablement, d'avoir en votre possession un nombre suffisant de sachets de réactif pour le chlore résiduel libre et pour le chlore résiduel total afin de pouvoir faire plusieurs exercices, si cela s'avère nécessaire.

Tâche 2.2 Effectuer le nettoyage du véhicule, la désinfection de la citerne et, s'il y a lieu, la désinfection du bras de remplissage de la station de traitement d'eau potable

- Demandez à l'apprenti ou à l'apprentie de procéder au lavage extérieur du véhicule-citerne, de préférence à la fin de la journée au garage municipal, afin qu'il sèche durant la nuit, en évitant tout problème de gel.
- Demandez à l'apprenti ou à l'apprentie d'inspecter l'intérieur de la citerne. Assurez-vous qu'il ou elle a en main tout le matériel de sécurité relatif aux espaces clos (détecteur de gaz, ventilateur, harnais et ligne de vie) et qu'il ou elle comprend les risques associés à cette tâche.
- Faites effectuer par l'apprenti ou l'apprentie la désinfection de la citerne selon la procédure en vigueur. Il ou elle devra être capable d'effectuer le calcul de dilution, d'expliquer le concept CT et de réaliser les analyses de chlore. Cette activité pourra être réalisée à la fin de la dernière journée de livraison afin d'utiliser le dimanche pour le temps de contact.
- L'apprenti ou l'apprentie devra également nettoyer et désinfecter le bras de remplissage. Cette activité peut être réalisée à l'aide d'un chiffon propre imbibé d'une solution diluée d'hypochlorite de sodium, d'une lavette ou d'un vaporisateur.

Notes

Notes

3e élément de qualification

Faire le remplissage de la citerne (sud ou nord du Québec)

Tâche 3.A

Remplissage de la citerne pour les régions du sud du Québec

Tâche 3.B

Remplissage de la citerne pour les régions du nord du Québec (au nord du 55e parallèle – Inuits du Nunavik et Cris)

3e élément de qualification

Faire le remplissage de la citerne (sud ou nord du Québec)

3. A Remplissage de la citerne pour les régions du sud du Québec

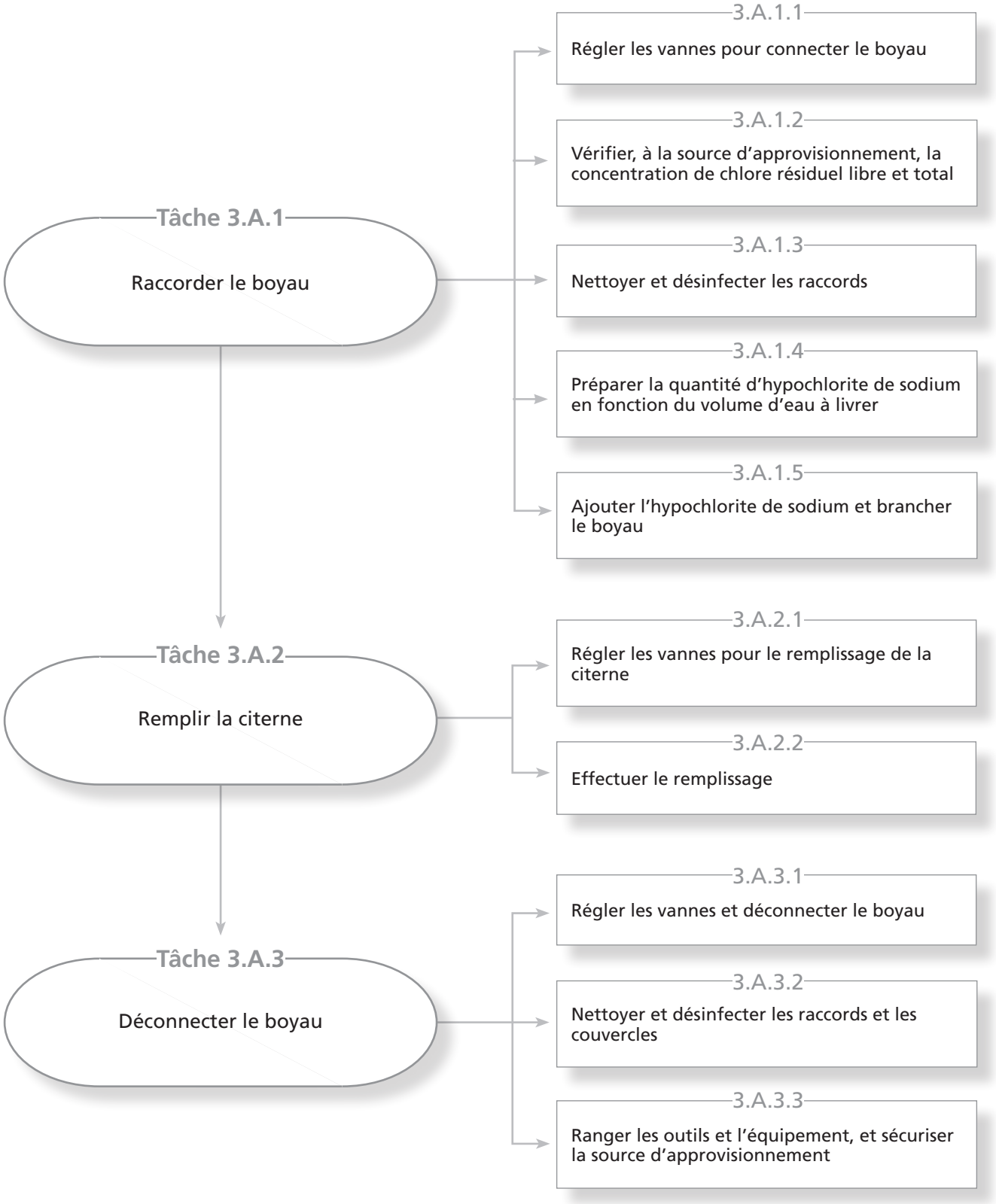
Tâche 3.A.1
Raccorder le boyau
3.A.1.1
Régler les vannes pour connecter le boyau
3.A.1.2
Vérifier, à la source d'approvisionnement, la concentration de chlore résiduel libre et total
3.A.1.3
Nettoyer et désinfecter les raccords
3.A.1.4
Préparer la quantité d'hypochlorite de sodium en fonction du volume d'eau à livrer
3.A.1.5
Ajouter l'hypochlorite de sodium et brancher le boyau
Tâche 3.A.2
Remplir la citerne
3.A.2.1
Régler les vannes pour le remplissage de la citerne
3.A.2.2
Effectuer le remplissage
Tâche 3.A.3
Déconnecter le boyau
3.A.3.1
Régler les vannes et déconnecter le boyau
3.A.3.2
Nettoyer et désinfecter les raccords et les couvercles
3.A.3.3
Ranger les outils et l'équipement, et sécuriser la source d'approvisionnement

3e élément de qualification – ***Faire le remplissage de la citerne (sud et nord du Québec)***

3. A Remplissage de la citerne pour les régions du sud du Québec

Tâches

3.A.1 Raccorder le boyau
3.A.2 Remplir la citerne
3.A.3 Déconnecter le boyau

Contexte technique

Note au compagnon ou à la compagne :
Indiquez, en apposant vos initiales dans la case, les objets sur lesquels l'apprenti ou l'apprentie est intervenu(e) au cours de l'apprentissage des tâches de cet élément de qualification.

Type d'équipements

☐ Analyseur de chlore résiduel portatif

☐ Sachets de réactif pour le chlore résiduel libre ☐ Sachets de réactif pour le chlore résiduel total

☐ Bras de remplissage (station de traitement d'eau potable) : _____

☐ Adaptateurs de bornes d'incendie utilisés : _____

☐ Tuyaux et raccords utilisés : _____

Sources d'approvisionnement

☐ Station de traitement d'eau potable (exploitant)

☐ Station de traitement d'eau potable (fournisseur)

☐ Bornes d'incendie

☐ Puits

Autres (Précisez) : _____

_____

_____

_____

_____

_____

Remarques ou précisions : _____

_____

_____

_____

_____

_____

3. A Remplissage de la citerne pour les régions du sud du Québec

Tâche **3.A.1** Raccorder le boyau

Éléments de la tâche		Références et aides à la tâche
3.A.1.1 Régler les vannes pour connecter le boyau		
☐	Décrit et respecte les règlements municipaux (permission requise, paiement de droits, etc.) concernant l'utilisation des bornes d'incendie, d'une source, etc.	**R** Règlements municipaux sur les sources d'approvisionnement autorisées **R** Procédure d'approvisionnement autorisée (à partir d'une borne d'incendie, d'un puits, d'une source)
☐	Nettoie l'environnement immédiat au besoin.	
☐	Place les vannes de la citerne et de la source d'approvisionnement (source, réseau d'aqueduc, borne d'incendie, etc.) dans les bonnes positions pour effectuer le raccordement du boyau.	
☐	Retire et dispose, de façon sanitaire, les couvercles des raccords (coffret de contrôle, boyau et source d'approvisionnement, etc.).	
3.A.1.2 Vérifier, à la source d'approvisionnement, la concentration de chlore résiduel libre et total		
☐	Vérifie l'analyseur de chlore et l'utilise selon la procédure du fabricant.	**R** Manuel du fabricant
☐	Fait couler l'eau de la source avant la prise d'échantillons pour le chlore résiduel.	
☐	Effectue les prélèvements pour l'échantillonnage et mesure le chlore résiduel libre et total chaque fois qu'une nouvelle source d'approvisionnement est utilisée durant la journée.	**R** Règlement sur la qualité de l'eau potable (art. 27) **R** Procédure de prélèvement pour analyse du chlore résiduel libre et total
3.A.1.3 Nettoyer et désinfecter les raccords		
☐	Décrit les produits de désinfection et les conditions de leur détérioration.	**R** Fiche signalétique des produits fournis par le fabricant
☐	Décrit les dangers liés aux produits utilisés.	
☐	Applique le désinfectant de façon adéquate et couvre toute la surface des pièces.	
☐	Nettoie et désinfecte l'intérieur et l'extérieur des raccords (coffret de contrôle, boyau, source d'approvisionnement, etc.).	

R Références : fournies par l'exploitant/l'apprenti ou l'apprentie/le compagnon ou la compagne/le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

3. A Remplissage de la citerne pour les régions du sud du Québec

Tâche 3.A.1 Raccorder le boyau (suite)

Éléments de la tâche		Références et aides à la tâche
3.A.1.4 Préparer la quantité d'hypochlorite de sodium en fonction du volume d'eau à livrer		
☐	Décrit et respecte les méthodes d'entreposage et de détérioration de l'hypochlorite de sodium.	**R** Manuel du fabricant
☐	Calcule la bonne quantité d'hypochlorite selon le volume d'eau à remplir dans la citerne et selon la concentration de désinfectant visée.	**C** Table de calcul pour le dosage du chlore
3.A.1.5 Ajouter l'hypochlorite de sodium et brancher le boyau		
☐	Vérifie si le boyau est propre à l'intérieur et le raccorde à la citerne.	
☐	Ajoute le mélange d'hypochlorite dans le boyau de façon qu'il se mélange adéquatement à l'eau lors du remplissage de la citerne.	
☐	Branche le boyau à la source d'approvisionnement.	

C Compagnonnage : aides à la tâche fournies par le compagnon ou la compagne
R Références : fournies par l'exploitant/l'apprenti ou l'apprentie/le compagnon ou la compagne/ le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

Attestation de la maîtrise de cette tâche
Apposez vos initiales.

Initiales de l'apprenti ou de l'apprentie	Initiales du compagnon ou de la compagne

Tâche 3.A.2 Remplir la citerne

Éléments de la tâche		Références et aides à la tâche
3.A.2.1 Régler les vannes pour le remplissage de la citerne		
☐	Place les vannes de la citerne et de la source d'approvisionnement (source, réseau d'aqueduc, borne d'incendie, etc.) dans les bonnes positions pour effectuer le remplissage de la citerne.	
3.A.2.2 Effectuer le remplissage		
☐	Détermine la quantité d'eau nécessaire au remplissage.	
☐	Programme sur la console (citerne ou source d'approvisionnement), s'il y a lieu, la quantité d'eau désirée pour le remplissage complet ou partiel de la citerne.	**R** Manuel du fabricant
☐	Met en marche et arrête la pompe, lorsqu'il y en a une, pour le remplissage désiré.	
☐	Remplit la citerne de façon sanitaire et sans débordement.	

R Références : fournies par l'exploitant/l'apprenti ou l'apprentie/le compagnon ou la compagne/ le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

Attestation de la maîtrise de cette tâche
Apposez vos initiales.

Initiales de l'apprenti ou de l'apprentie	Initiales du compagnon ou de la compagne

3. A Remplissage de la citerne pour les régions du sud du Québec

Tâche **3.A.3** Déconnecter le boyau

Éléments de la tâche		Références et aides à la tâche
3.A.3.1 Régler les vannes et déconnecter le boyau		
☐	Place les vannes dans les bonnes positions afin de procéder au débranchement du boyau.	**R** Procédure d'approvisionnement autorisée (à partir d'une borne d'incendie, d'un puits, d'une source)
☐	Ferme « très lentement », s'il y a lieu, les vannes des bornes d'incendie.	
☐	Débranche le boyau, le vide et le nettoie.	
3.A.3.2 Nettoyer et désinfecter les raccords et les couvercles		
☐	Applique le désinfectant de façon à couvrir toute la surface des pièces.	**R** Manuel du fabricant
☐	Nettoie et désinfecte l'intérieur et l'extérieur des raccords et des couvercles (coffret de contrôle, boyau, source d'approvisionnement, etc.).	
3.A.3.3 Ranger les outils et l'équipement, et sécuriser la source d'approvisionnement		
☐	Replace les couvercles sur les raccords (coffret de contrôle, boyau et source d'approvisionnement, etc.).	
☐	Range le boyau dans son coffret de protection.	
☐	Range les désinfectants dans un habitacle propre et propice à leur conservation.	
☐	Draine adéquatement la pompe, si elle a été utilisée, et vérifie qu'il ne reste plus d'eau.	
☐	Met sous clé le coffret de contrôle, au besoin.	
☐	Sécurise la source d'approvisionnement.	**R** Procédure d'approvisionnement autorisée (à partir d'une borne d'incendie, d'un puits, d'une source)

R Références : fournies par l'exploitant/l'apprenti ou l'apprentie/le compagnon ou la compagne/ le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

Attestation de la maîtrise de cette tâche
Apposez vos initiales.

Initiales de l'apprenti ou de l'apprentie	Initiales du compagnon ou de la compagne

3e élément de qualification

Faire le remplissage de la citerne (sud ou nord du Québec)

3. B Remplissage de la citerne pour les régions du nord du Québec (au nord du 55e parallèle – Inuits du Nunavik et Cris)

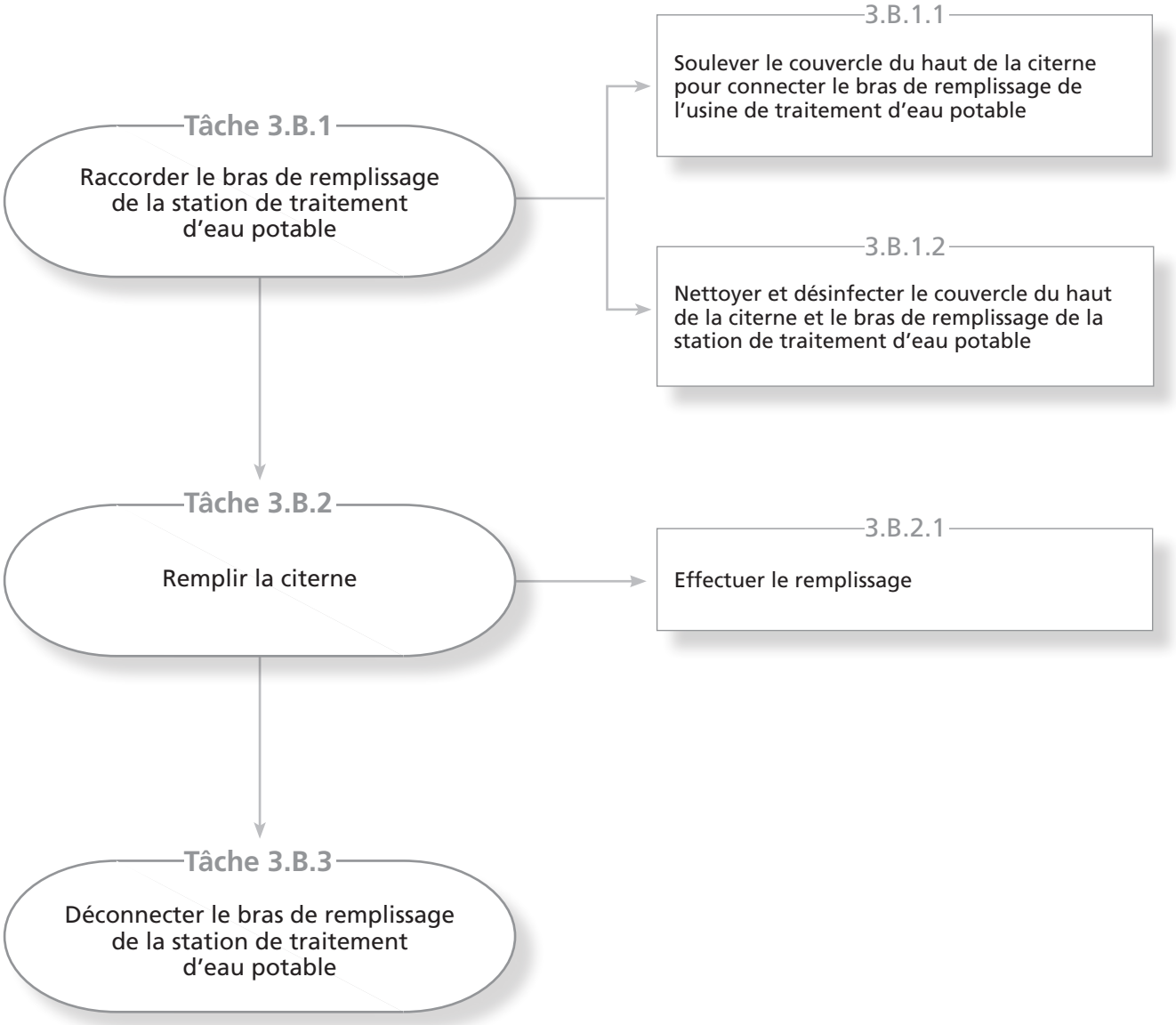
Tâche 3.B.1
Raccorder le bras de remplissage de la station de traitement d'eau potable
3.B.1.1
Soulever le couvercle du haut de la citerne pour connecter le bras de remplissage de l'usine de traitement d'eau potable
3.B.1.2
Nettoyer et désinfecter le couvercle du haut de la citerne et le bras de remplissage de la station de traitement d'eau potable
Tâche 3.B.2
Remplir la citerne
3.B.2.1
Effectuer le remplissage
Tâche 3.B.3
Déconnecter le bras de remplissage de la station de traitement d'eau potable

*3e élément de qualification – **Faire le remplissage de la citerne (sud et nord du Québec)***

3. B Remplissage de la citerne pour les régions du nord du Québec (au nord du 55e parallèle – Inuits du Nunavik et Cris)

Tâches

3.B.1 Raccorder le bras de remplissage de la station de traitement d'eau potable
3.B.2 Remplir la citerne
3.B.3 Déconnecter le bras de remplissage de la station de traitement d'eau potable

Contexte technique

Note au compagnon ou à la compagne :
Indiquez, en apposant vos initiales dans la case, les objets sur lesquels l'apprenti ou l'apprentie est intervenu(e) au cours de l'apprentissage des tâches de cet élément de qualification.

Type d'équipements

☐ Analyseur de chlore résiduel portatif

☐ Sachets de réactif pour le chlore résiduel libre ☐ Sachets de réactif pour le chlore résiduel total

☐ Bras de remplissage (station de traitement d'eau potable) : _____

☐ Adaptateurs de bornes d'incendie utilisés : _____

☐ Tuyaux et raccords utilisés : _____

Sources d'approvisionnement

☐ Station de traitement d'eau potable (exploitant)

☐ Station de traitement d'eau potable (fournisseur)

☐ Bornes d'incendie

☐ Puits

Autres (Précisez) : _____

_____

_____

_____

_____

_____

Remarques ou précisions : _____

_____

_____

_____

_____

_____

3. B Remplissage de la citerne pour les régions du nord du Québec (au nord du 55e parallèle – Inuits du Nunavik et Cris)

Tâche 3.B.1 Raccorder le bras de remplissage de la station de traitement d'eau potable

Éléments de la tâche		Références et aides à la tâche
3.B.1.1 Soulever le couvercle du haut de la citerne pour connecter le bras de remplissage de la station de traitement d'eau potable		
☐	Nettoie l'environnement immédiat au besoin.	
☐	Place la citerne en bonne position près de la rampe de la station de traitement d'eau potable afin d'effectuer le raccordement du bras de remplissage.	
3.B.1.2 Nettoyer et désinfecter le couvercle du haut de la citerne et le bras de remplissage de la station de traitement d'eau potable		
☐	Décrit les produits de désinfection et les conditions de leur détérioration.	**R** Fiche signalétique des produits fournis par le fabricant
☐	Décrit les dangers liés aux produits utilisés.	
☐	Applique le désinfectant de façon adéquate et couvre toute la surface des pièces.	
☐	Nettoie et désinfecte l'intérieur et l'extérieur du bras de remplissage de la station de traitement au besoin.	
☐	Nettoie et désinfecte les joints du couvercle du haut de la citerne lors d'une journée de livraison ou au besoin.	

R Références : fournies par l'exploitant/l'apprenti ou l'apprentie/le compagnon ou la compagne/ le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

Attestation de la maîtrise de cette tâche
Apposez vos initiales.

Initiales de l'apprenti ou de l'apprentie	Initiales du compagnon ou de la compagne

3. B Remplissage de la citerne pour les régions du nord du Québec (au nord du 55e parallèle – Inuits du Nunavik et Cris)

Tâche 3.B.2 Remplir la citerne

Éléments de la tâche		Références et aides à la tâche
3.B.2.1 Effectuer le remplissage		
☐	Aligne le bras de remplissage de la station de traitement d'eau potable sur le couvercle du haut de la citerne afin d'effectuer le remplissage.	
☐	Assure une surveillance du niveau d'eau dans la citerne lors du remplissage pour l'arrêt des pompes.	
☐	Met en marche et arrête la pompe, lorsqu'il y en a une, pour le remplissage désiré.	
☐	Remplit la citerne de façon sanitaire et sans débordement.	

Attestation de la maîtrise de cette tâche
Apposez vos initiales.

Initiales de l'apprenti ou de l'apprentie	Initiales du compagnon ou de la compagne

Tâche 3.B.3 Déconnecter le bras de remplissage de la station de traitement d'eau potable

Éléments de la tâche		Références et aides à la tâche
☐	Déconnecte le bras de remplissage et referme le couvercle du haut de la citerne de façon sanitaire.	

Attestation de la maîtrise de cette tâche
Apposez vos initiales.

Initiales de l'apprenti ou de l'apprentie	Initiales du compagnon ou de la compagne

Conseils pratiques pour superviser l'apprentissage

Préalables

- L'opérateur ou l'opératrice d'un véhicule-citerne peut utiliser des sources d'approvisionnement différentes (bornes d'incendie d'un réseau d'aqueduc, réservoir d'un puits situé dans une région nordique, etc.) afin de remplir son véhicule-citerne. Le contexte et l'environnement de travail peuvent varier grandement d'une région ou d'une ville à l'autre. Par conséquent, avant de commencer le compagnonnage, obtenez de l'exploitant ou prenez connaissance des informations concernant :
  - le type de source d'approvisionnement disponible (bornes d'incendie, puits);
  - les types de raccords et l'équipement nécessaires pour brancher la citerne à la source d'approvisionnement et les outils appropriés à la tâche;
  - les facilités d'accès et l'état de l'environnement immédiat (ex. : boyaux de remplissage supplémentaires pour couvrir une longue distance);
  - les autorisations à obtenir des autorités concernées;
  - le nom et les coordonnées de la personne responsable attitrée par les autorités;
  - les règlements municipaux à respecter;
  - l'analyseur de chlore résiduel utilisé par l'exploitant et les procédures de prélèvement pour l'analyse du chlore résiduel libre et total;
  - les procédures du fabricant.
- Avant de commencer la formation, assurez-vous du bon fonctionnement de l'équipement. L'approvisionnement en eau potable est lié directement à l'application du Règlement sur la qualité de l'eau potable. Votre intervention doit s'intégrer le plus possible à l'exercice régulier du travail de l'apprenti ou de l'apprentie. Il vous faut déterminer le moment et l'endroit où vous serez en mesure de juger adéquatement de la maîtrise de cette compétence.
- Avant de vous rendre à la source d'approvisionnement, assurez-vous que l'apprenti ou l'apprentie est en mesure de :
  - décrire le fonctionnement d'une borne d'incendie (ouverture, fermeture, drainage en hiver);
  - décrire le concept de perte de charge et ses conséquences;
  - décrire un coup de bélier;
  - décrire les notions de base en pompage (débit, pression, etc.);
  - vérifier la concentration de chlore résiduel libre et total;
  - décrire les effets des produits oxydants sur les micro-organismes dans l'eau;
  - décrire le concept de CT (Concentration X Temps de contact) dans l'exercice de son travail;
  - décrire comment mesurer le chlore résiduel libre et total;
  - calculer la quantité d'hypochlorite à mélanger pour obtenir la concentration désirée (utilisation d'une table ou d'une calculatrice).

- Avant de vous rendre à la source d'approvisionnement, assurez-vous d'avoir en votre possession :
  - tous les outils, instruments (analyseur de chlore résiduel) et l'équipement nécessaire à la tâche;
  - suffisamment de sachets de réactif pour le chlore résiduel libre et total;
  - suffisamment de désinfectant.
- Votre rôle consiste à observer l'apprenti ou l'apprentie dans sa façon d'accomplir la tâche pour évaluer son niveau de maîtrise et corriger les écarts observés au besoin.

Précisions sur les éléments de la tâche

3.A Remplissage de la citerne pour les régions du sud du Québec

Tâche 3.A.1 Raccorder le boyau

- Expliquez et démontrez comment manipuler, nettoyer et désinfecter l'équipement de façon sanitaire. Par exemple, un raccord doit être couvert en entier de désinfectant, à l'intérieur comme à l'extérieur. Une fois le raccord nettoyé, insistez sur l'importance de le manipuler avec soin afin de ne pas le réinfecter par un contact avec un environnement ou un outil malpropre.
- En hiver, expliquez l'importance d'éviter les déversements importants d'eau, qui peuvent former une surface de glace dangereuse sur les lieux de travail.
- Mentionnez l'importance de vérifier la date de validité des sachets de réactif afin de ne jamais utiliser un sachet dont la date de péremption est dépassée.
- Indiquez qu'on doit ajouter l'hypochlorite de sodium dans le boyau avant de le raccorder. En procédant ainsi, on s'assure que l'hypochlorite sera bien mélangé à l'eau de la citerne au moment du remplissage.
- Insistez sur l'importance d'ouvrir les vannes de la citerne avant de faire démarrer la pompe pour éviter une pression dans le boyau.

Tâche 3.A.3 Déconnecter le boyau

- Mentionnez l'importance de drainer la borne d'incendie avant d'y replacer les couvercles. Précisez que certaines bornes d'incendie se drainent automatiquement et montrez comment les reconnaître.
- Insistez sur l'importance de fermer les vannes de la source d'approvisionnement avant celle de la citerne. Toute pression dans le boyau doit avoir disparu avant qu'on le déconnecte.
- Insistez sur l'importance de sécuriser la source d'approvisionnement avant de quitter les lieux. Par exemple, ne jamais oublier de replacer et de bien serrer le couvercle sur la borne d'incendie ni de récupérer tous les outils de travail afin d'éviter des accidents. Cela peut vouloir dire aussi qu'il faut mettre un cadenas sur le réservoir d'un puits si ce dernier est laissé sans surveillance.

3.B Remplissage de la citerne pour les régions du nord du Québec (au nord du 55e parallèle – Inuits du Nunavik et Cris)

Tâche 3.B.1 Raccorder le bras de remplissage de la station de traitement d'eau potable

- Expliquez et démontrez comment manipuler, nettoyer et désinfecter l'équipement de façon sanitaire. Par exemple, un raccord doit être couvert en entier de désinfectant, à l'intérieur comme à l'extérieur. Une fois le raccord nettoyé, insistez sur l'importance de le manipuler avec soin afin de ne pas le réinfecter par un contact avec un environnement ou un outil malpropre.
- En hiver, expliquez l'importance d'éviter les déversements importants d'eau, qui peuvent former une surface de glace dangereuse sur les lieux de travail.
- Mentionnez l'importance de vérifier la date de validité des sachets de réactif afin de ne jamais utiliser un sachet dont la date de péremption est dépassée.

Note : Dans la majorité des installations au Nunavik, le boyau de remplissage est flexible et ne se raccorde pas à la citerne; il est simplement inséré à l'intérieur de la citerne. Vous devez expliquer à l'opérateur ou à l'opératrice qu'il ou elle doit désinfecter la partie du boyau flexible qui entre dans la citerne à l'aide d'un linge propre imbibé d'hypochlorite de sodium dilué ou à l'aide d'un vaporisateur.

Tâche 3.B.2 Remplir la citerne

- Vous devez vous assurer que cette activité est réalisée de façon sanitaire (utilisation de gants propres).
- Demandez à l'apprenti ou à l'apprentie de rincer la pompe, la conduite et le bras de remplissage au début de chaque journée afin d'évacuer les dépôts de rouille de la pompe et l'eau stagnante de la conduite.
- Assurez-vous que l'apprenti ou l'apprenti :
  - manipule la vanne d'amenée d'eau lentement afin d'éviter les coups de bélier.
  - surveille les témoins lumineux indicateurs du niveau d'eau du véhicule-citerne. Ceux-ci doivent être opérationnels. Il faut éviter les débordements afin de ne pas glacer l'aire de remplissage.

Tâche 3.B.3 Déconnecter le bras de remplissage de la station de traitement d'eau potable

- Assurez-vous que l'opérateur ou l'opératrice manipule de façon sanitaire le boyau flexible ou le bras de remplissage lors de son rangement.
- Il ou elle doit également refermer le couvercle du haut de la citerne.

Notes

4e élément de qualification

Faire le service de l'eau potable à partir d'une citerne (sud ou nord du Québec)

Tâche 4.A

Livraison de l'eau potable dans les régions du sud du Québec

Tâche 4.B

Livraison de l'eau potable dans les régions du nord du Québec (au nord du 55e parallèle – Inuits du Nunavik et Cris)

4e élément de qualification

Faire le service de l'eau potable à partir d'une citerne (sud ou nord du Québec)

4. A Livraison de l'eau potable dans les régions du sud du Québec

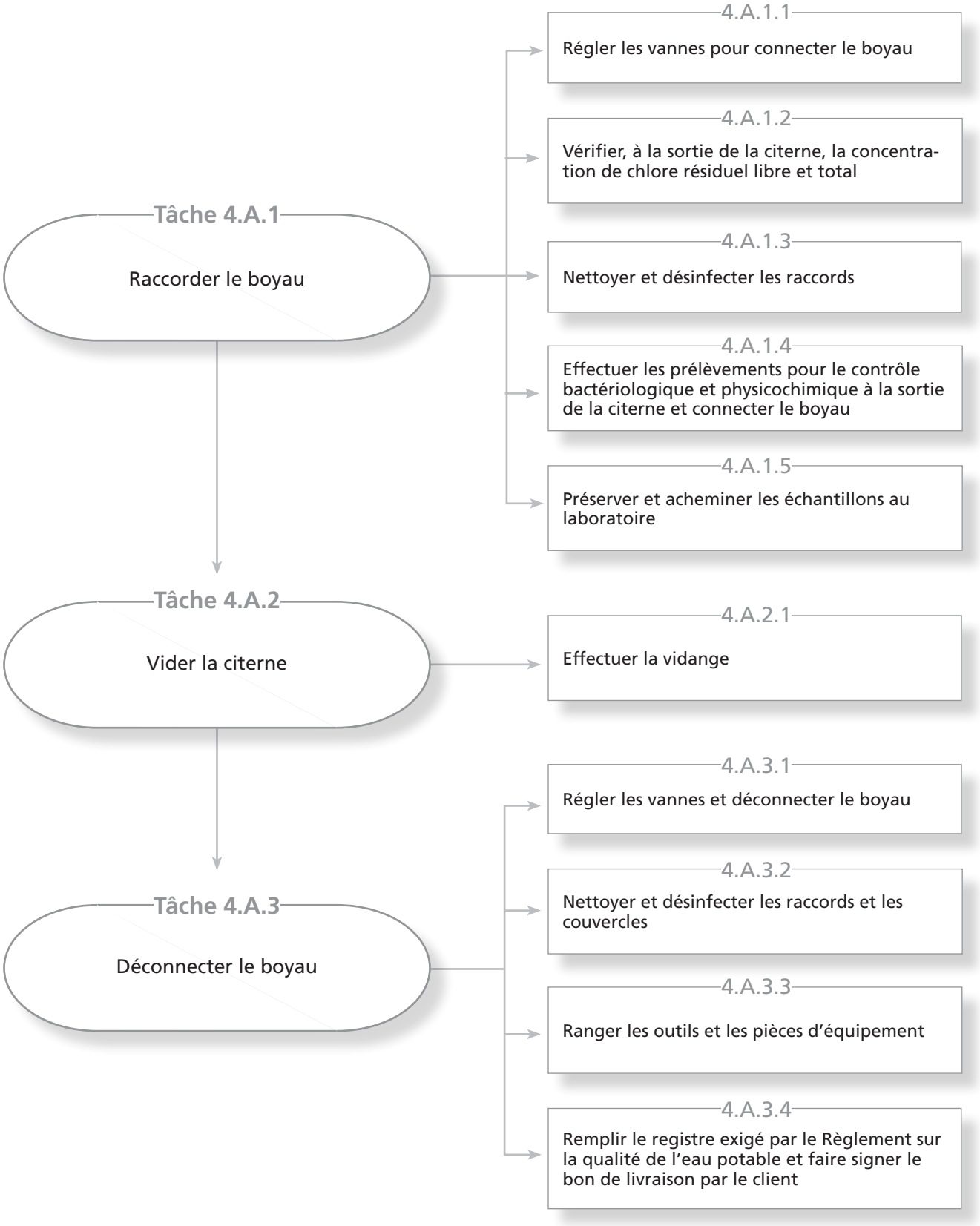
Tâche 4.A.1
Raccorder le boyau
4.A.1.1
Régler les vannes pour connecter le boyau
4.A.1.2
Vérifier, à la sortie de la citerne, la concentration de chlore résiduel libre et total
4.A.1.3
Nettoyer et désinfecter les raccords
4.A.1.4
Effectuer les prélèvements pour le contrôle bactériologique et physicochimique à la sortie de la citerne et connecter le boyau
4.A.1.5
Préserver et acheminer les échantillons au laboratoire
Tâche 4.A.2
Vider la citerne
4.A.2.1
Effectuer la vidange
Tâche 4.A.3
Déconnecter le boyau
4.A.3.1
Régler les vannes et déconnecter le boyau
4.A.3.2
Nettoyer et désinfecter les raccords et les couvercles
4.A.3.3
Ranger les outils et les pièces d'équipement
4.A.3.4
Remplir le registre exigé par le Règlement sur la qualité de l'eau potable et faire signer le bon de livraison par le client

4e élément de qualification – ***Faire le service de l'eau potable à partir d'une citerne (sud et nord du Québec)***

4. A Livraison de l'eau potable dans les régions du sud du Québec

Tâches

4.A.1 Raccorder le boyau
4.A.2 Vider la citerne
4.A.3 Déconnecter le boyau

Contexte technique

Note au compagnon ou à la compagne :
Indiquez, en apposant vos initiales dans la case, les objets sur lesquels l'apprenti ou l'apprentie est intervenu(e) au cours de l'apprentissage des tâches de cet élément de qualification.

Réalisation des apprentissages

☐ Région du sud du Québec

Type de produits

☐ Produits désinfectants à base de chlore
☐ Hypochlorite de sodium

Type d'équipements

☐ Analyseur de chlore résiduel portatif
☐ Sachets de réactif pour le chlore résiduel libre
☐ Sachets de réactif pour le chlore résiduel total
☐ Adaptateurs de tuyau
☐ Tuyaux et raccords

Type de réservoirs utilisés pour la vidange (matériau du réservoir récepteur)

☐ Béton
☐ Plastique
☐ Acier inoxydable
☐ Puits de surface

Autres (Précisez) : _____

_____

_____

_____

_____

Remarques ou précisions : _____

_____

_____

_____

_____

4e élément de qualification – ***Faire le service de l'eau potable à partir d'une citerne (sud et nord du Québec)***

4. A Livraison de l'eau potable dans les régions du sud du Québec

Tâche 4.A.1 Raccorder le boyau

Éléments de la tâche		Références et aides à la tâche
4.A.1.1 Régler les vannes pour connecter le boyau		
☐	Place les vannes de la citerne et du réservoir dans les bonnes positions pour effectuer le raccordement du boyau.	
☐	Manipule adéquatement l'équipement de la citerne et des réservoirs.	**R** Manuel du fabricant
☐	Retire et dispose de façon sanitaire les couvercles des raccords (coffret de contrôle, boyau et réservoir, etc.).	
4.A.1.2 Vérifier, à la sortie de la citerne, la concentration de chlore résiduel libre et total		
☐	Vérifie l'analyseur de chlore résiduel selon la procédure du fabricant.	**R** Manuel du fabricant
☐	Fait couler l'eau de la citerne avant la prise d'échantillons pour le chlore résiduel libre.	**R** Règlement sur la qualité de l'eau potable (art. 27)
☐	Effectue, à la livraison, les prélèvements pour l'échantillonnage et mesure le chlore résiduel libre et total à la sortie de la citerne chaque fois qu'une nouvelle source d'approvisionnement est utilisée pour le remplissage durant la journée.	
4.A.1.3 Nettoyer et désinfecter les raccords		
☐	Applique le désinfectant de façon adéquate et couvre toute la surface des pièces.	
☐	Nettoie et désinfecte l'intérieur et l'extérieur des raccords (coffret de contrôle, boyau, réservoir, etc.).	
4.A.1.4 Effectuer les prélèvements pour le contrôle bactériologique et physicochimique à la sortie de la citerne et connecter le boyau		
☐	À la livraison, effectue les prélèvements à la sortie de la citerne, selon la méthode de prélèvement et de conservation des échantillons préconisée par le Règlement, incluant les adaptations nécessaires et selon la fréquence requise.	**C** Procédure de prélèvement et de conservation des échantillons **R** Règlement sur la qualité de l'eau potable (art. 26)
☐	Vérifie si le boyau est propre à l'intérieur et le rince s'il y a lieu.	
☐	Connecte le boyau à la citerne et au réservoir de façon sanitaire.	

C Compagnonnage : aides à la tâche fournies par le compagnon ou la compagne
R Références : fournies par l'exploitant/l'apprenti ou l'apprentie/le compagnon ou la compagne/ le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

4e élément de qualification – ***Faire le service de l'eau potable à partir d'une citerne (sud et nord du Québec)***

4. A Livraison de l'eau potable dans les régions du sud du Québec

Tâche 4.A.1 Raccorder le boyau (suite)

	Éléments de la tâche	Références et aides à la tâche
4.A.1.5 Préserver et acheminer les échantillons au laboratoire		
☐	Décrit les conditions de préservation et de conservation à respecter ainsi que les délais d'acheminement des échantillons prélevés vers le laboratoire.	**C** Procédure de prélèvement et de conservation des échantillons
☐	Préserve les échantillons selon la procédure du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.	**C** Procédure de prélèvement et de conservation des échantillons
☐	Remplit le ou les formulaires de demande d'analyse selon le protocole requis.	**R** Formulaire de demande d'analyse fourni par un laboratoire accrédité
☐	Transmet les échantillons à un laboratoire accrédité dans les délais prescrits et selon la procédure réglementaire.	

C Compagnonnage : aides à la tâche fournies par le compagnon ou la compagne
R Références : fournies par l'exploitant/l'apprenti ou l'apprentie/le compagnon ou la compagne/le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

Attestation de la maîtrise de cette tâche
Apposez vos initiales.

Initiales de l'apprenti ou de l'apprentie	Initiales du compagnon ou de la compagne

Tâche 4.A.2 Vider la citerne

	Éléments de la tâche	Références et aides à la tâche
4.A.2.1 Effectuer la vidange		
☐	Place les vannes de la citerne et du réservoir dans les bonnes positions pour effectuer la vidange.	
☐	Détermine la bonne quantité d'eau à vider.	
☐	Programme sur la console (citerne ou réservoir), s'il y a lieu, la quantité d'eau à vider (vidange complète ou partielle).	**R** Manuel du fabricant
☐	Met en marche et arrête la pompe, lorsqu'il y en a une, pour effectuer la vidange.	
☐	Vide la citerne de façon sanitaire et sans débordement.	

R Références : fournies par l'exploitant/l'apprenti ou l'apprentie/le compagnon ou la compagne/le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

Attestation de la maîtrise de cette tâche
Apposez vos initiales.

Initiales de l'apprenti ou de l'apprentie	Initiales du compagnon ou de la compagne

4e élément de qualification – ***Faire le service de l'eau potable à partir d'une citerne (sud et nord du Québec)***

4. A Livraison de l'eau potable dans les régions du sud du Québec

Tâche **4.A.3** Déconnecter le boyau

Éléments de la tâche		Références et aides à la tâche
4.A.3.1 Régler les vannes et déconnecter le boyau		
☐	Place les vannes dans les bonnes positions afin de procéder au débranchement du boyau.	
☐	Manipule correctement l'équipement de la citerne et du réservoir utilisé pour la vidange d'eau.	**R** Manuel du fabricant
☐	Débranche le boyau, le vide et le nettoie.	
4.A.3.2 Nettoyer et désinfecter les raccords et les couvercles		
☐	Applique le désinfectant de façon à couvrir toute la surface des pièces.	
☐	Nettoie et désinfecte l'intérieur et l'extérieur des raccords et des couvercles (coffret de contrôle, boyau, réservoir, etc.).	
4.A.3.3 Ranger les outils et les pièces d'équipement		
☐	Replace les couvercles sur les raccords (coffret de contrôle, boyau et réservoir, etc.).	
☐	Range le boyau dans son coffret de protection.	
☐	Range les désinfectants dans un habitacle propre et propice à leur conservation.	
☐	Draine adéquatement la pompe, si elle a été utilisée, et vérifie qu'il ne reste plus d'eau.	**R** Manuel du fabricant
☐	Met sous clé le coffret de contrôle, au besoin.	
☐	Sécurise le réservoir du client.	
4.A.3.4 Remplir le registre exigé par le Règlement sur la qualité de l'eau potable et faire signer le bon de livraison par le client		
☐	Inscrit dans le registre, sur les lieux de livraison, les informations requises selon le Règlement (date, nom de l'opérateur et du client, concentration quotidienne de chlore résiduel libre, provenance de l'eau livrée) et signe le registre.	**R** Règlement sur la qualité de l'eau potable (art. 28)
☐	Fait signer, par le client, le bon de livraison de l'eau fournie afin d'authentifier la concentration de chlore résiduel libre inscrite.	**R** Bon de livraison

R Références : fournies par l'exploitant/l'apprenti ou l'apprentie/le compagnon ou la compagne/ le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

Attestation de la maîtrise de cette tâche
Apposez vos initiales.

Initiales de l'apprenti ou de l'apprentie	Initiales du compagnon ou de la compagne

4e élément de qualification

Faire le service de l'eau potable à partir d'une citerne (sud ou nord du Québec)

4. B Livraison de l'eau potable dans les régions du nord du Québec (au nord du 55e parallèle – Inuits du Nunavik et Cris)

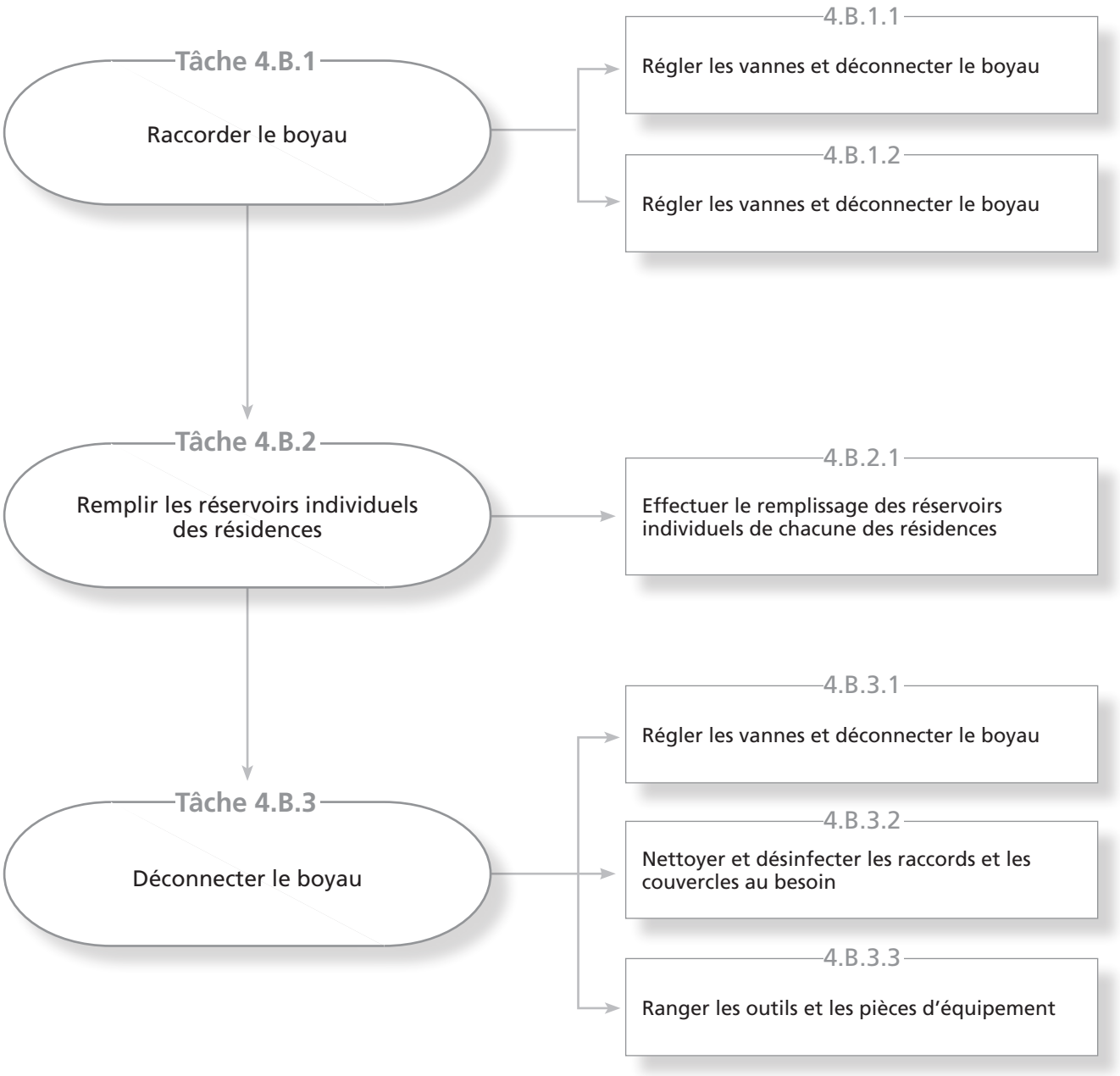
Tâche 4.B.1
Raccorder le boyau
4.B.1.1
Régler les vannes et déconnecter le boyau
4.B.1.2
Régler les vannes et déconnecter le boyau
Tâche 4.B.2
Remplir les réservoirs individuels des résidences
4.B.2.1
Effectuer le remplissage des réservoirs individuels de chacune des résidences
Tâche 4.B.3
Déconnecter le boyau
4.B.3.1
Régler les vannes et déconnecter le boyau
4.B.3.2
Nettoyer et désinfecter les raccords et les couvercles au besoin
4.B.3.3
Ranger les outils et les pièces d'équipement

4e élément de qualification – ***Faire le service de l'eau potable à partir d'une citerne (sud et nord du Québec)***

4. B Livraison de l'eau potable dans les régions du nord du Québec (au nord du 55e parallèle – Inuits du Nunavik et Cris)

Tâches

4.B.1 Raccorder le boyau
4.B.2 Remplir les réservoirs individuels des résidences
4.B.3 Déconnecter le boyau

Contexte technique

Note au compagnon ou à la compagne :
Indiquez, en apposant vos initiales dans la case, les objets sur lesquels l'apprenti ou l'apprentie est intervenu(e) au cours de l'apprentissage des tâches de cet élément de qualification.

Réalisation des apprentissages

- ☐ Région du nord du Québec – communautés inuites
- ☐ Région du nord du Québec – communautés cries
- ☐ Région au nord du 55e parallèle – autre que communautés cries ou inuites

Type de produits

- ☐ Produits désinfectants à base de chlore
- ☐ Hypochlorite de sodium

Type d'équipements

- ☐ Analyseur de chlore résiduel portatif
- ☐ Sachets de réactif pour le chlore résiduel libre
- ☐ Sachets de réactif pour le chlore résiduel total
- ☐ Adaptateurs de tuyau
- ☐ Tuyaux et raccords

Type de réservoirs utilisés pour la vidange (matériau du réservoir récepteur)

- ☐ Béton
- ☐ Plastique
- ☐ Acier inoxydable
- ☐ Puits de surface

Autres (Précisez) : _____

Remarques ou précisions : _____

4e élément de qualification – ***Faire le service de l'eau potable à partir d'une citerne (sud et nord du Québec)***

4. B Livraison de l'eau potable dans les régions du nord du Québec (au nord du 55e parallèle – Inuits du Nunavik et Cris)

Tâche 4.B.1 Raccorder le boyau

Éléments de la tâche		Références et aides à la tâche
4.B.1.1 Régler les vannes pour connecter le boyau		
☐	Place les vannes de la citerne et l'entrée du réservoir individuel de la résidence dans les bonnes positions pour effectuer le raccordement du boyau.	
☐	Manipule adéquatement l'équipement de la citerne et l'entrée du réservoir de la résidence.	**R** Manuel du fabricant
☐	Retire et dispose de façon sanitaire les couvercles des raccords (coffret de contrôle, boyau, entrée du réservoir individuel de la résidence, etc.).	
4.B.1.2 Nettoyer et désinfecter les raccords au besoin		
☐	Applique le désinfectant de façon adéquate et couvre toute la surface des pièces.	
☐	Nettoie et désinfecte l'intérieur et l'extérieur des raccords (coffret de contrôle, boyau, entrée du réservoir individuel de la résidence, etc.).	

R Références : fournies par l'exploitant/l'apprenti ou l'apprentie/le compagnon ou la compagne/ le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

Attestation de la maîtrise de cette tâche
Apposez vos initiales.

Initiales de l'apprenti ou de l'apprentie	Initiales du compagnon ou de la compagne

Tâche 4.B.2 Remplir les réservoirs individuels des résidences

Éléments de la tâche		Références et aides à la tâche
4.B.2.1 Effectuer le remplissage des réservoirs individuels de chacune des résidences		
☐	Place les vannes de la citerne et l'entrée du réservoir individuel de la résidence dans les bonnes positions.	
☐	Effectue, de façon sanitaire et sans débordement, le remplissage des réservoirs individuels.	

Attestation de la maîtrise de cette tâche
Apposez vos initiales.

Initiales de l'apprenti ou de l'apprentie	Initiales du compagnon ou de la compagne

4. B Livraison de l'eau potable dans les régions du nord du Québec (au nord du 55e parallèle – Inuits du Nunavik et Cris)

Tâche 4.B.3 Déconnecter le boyau

Éléments de la tâche		Références et aides à la tâche
4.B.3.1 Régler les vannes et déconnecter le boyau		
☐	Place les vannes dans les bonnes positions afin de procéder au débranchement du boyau.	
☐	Manipule correctement l'équipement de la citerne et l'entrée du réservoir de la résidence.	**R** Manuel du fabricant
☐	Débranche le boyau.	
4.B.3.2 Nettoyer et désinfecter les raccords et les couvercles au besoin		
☐	Applique le désinfectant de façon à couvrir toute la surface des pièces.	
☐	Nettoie et désinfecte l'intérieur et l'extérieur des raccords et des couvercles (coffret de contrôle, boyau, entrée du réservoir individuel de la résidence, etc.).	
4.B.3.3 Ranger les outils et les pièces d'équipement		
☐	Replace les couvercles sur les raccords (coffret de contrôle, boyau, entrée du réservoir individuel de la résidence, etc.).	
☐	Rembobine le boyau.	
☐	Range les désinfectants dans un habitacle propre et propice à leur conservation.	
☐	Draine adéquatement la pompe, si elle a été utilisée, et vérifie qu'il ne reste plus d'eau.	**R** Manuel du fabricant
☐	Met sous clé le coffret de contrôle, s'il y a lieu.	
☐	Sécurise le réservoir du client, s'il y a lieu.	

R Références : fournies par l'exploitant/l'apprenti ou l'apprentie/le compagnon ou la compagne/ le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

Attestation de la maîtrise de cette tâche
Apposez vos initiales.

Initiales de l'apprenti ou de l'apprentie	Initiales du compagnon ou de la compagne

Conseils pratiques pour superviser l'apprentissage

Préalables

- La livraison de l'eau potable peut se faire dans différents réservoirs (écoles, municipalités, complexes hôteliers, maisons résidentielles, etc.). Le contexte et l'environnement de travail peuvent varier grandement d'un client à l'autre. Par conséquent, avant de commencer le compagnonnage, obtenez de l'exploitant ou du client les informations ou le matériel concernant :
  - le type de réservoir en place (couvercle sur le côté ou sur le haut, réservoir muni d'une pompe ou non, etc.);
  - les types de raccords et l'équipement nécessaires pour relier la citerne au réservoir du client. Prévoir les outils appropriés à la tâche;
  - les facilités d'accès et l'état de l'environnement immédiat afin de prévoir l'équipement nécessaire (ex. : boyaux de vidange supplémentaires pour couvrir une longue distance);
  - le nom et les coordonnées du responsable afin de s'assurer de sa présence lors de la livraison, s'il y a lieu;
  - les autorisations à obtenir du client;
  - les manuels des fabricants;
  - les formulaires de demande d'analyse fournis par les laboratoires accrédités;
  - les bons de livraison.
- Avant de vous rendre au point de livraison, assurez-vous que l'apprenti ou l'apprentie possède bien les connaissances relatives au 1er élément de qualification « Prélèvement d'échantillons d'eau ». Il ou elle doit être en mesure de :
  - décrire les modes de prélèvement et les modes de conservation des échantillons relatifs à l'application du Règlement sur la qualité de l'eau potable;
  - décrire les indicateurs utilisés en microbiologie;
  - déterminer la fréquence des prélèvements à effectuer pour le contrôle bactériologique et physicochimique;
  - décrire la procédure d'acheminement des échantillons au laboratoire.
- Avant de vous rendre au point de livraison, assurez-vous d'avoir en votre possession :
  - le matériel nécessaire pour effectuer l'échantillonnage ainsi que la procédure d'échantillonnage;
  - suffisamment de désinfectant et de sachets de réactif (pour mesurer le chlore résiduel libre et total) ainsi que l'analyseur de chlore résiduel utilisé par l'exploitant;
  - des bons de livraison et le registre de l'opérateur ou de l'opératrice.

Précisions sur les éléments de la tâche

4.A Livraison de l'eau potable dans les régions du sud du Québec

Tâche 4.A.1 Raccorder le boyau

- Expliquez et démontrez comment manipuler, nettoyer et désinfecter l'équipement de façon sanitaire. Par exemple, un raccord doit être couvert en entier de désinfectant, à l'intérieur comme à l'extérieur. Une fois le raccord nettoyé, insistez sur l'importance de le manipuler avec soin afin de ne pas le réinfecter par un contact avec un environnement ou un outil malpropre.
- En hiver, expliquez l'importance d'éviter les déversements importants d'eau, qui peuvent former une surface de glace dangereuse sur les lieux de travail.
- Mentionnez l'importance de vérifier la salubrité du réservoir du client (ex. : résidus au fond). L'opérateur ou l'opératrice n'est pas responsable de la salubrité du réservoir du client. Il est cependant de bonne pratique de l'aviser, car cela a une incidence directe sur la qualité de l'eau potable.
- Insistez sur l'importance de vérifier la date de validité des sachets de réactif pour mesurer le chlore résiduel libre et total, car on ne doit jamais utiliser un sachet de réactif dont la date de péremption est dépassée.
- Mentionnez que, lorsque l'eau est dans la citerne depuis plus de 24 heures, un test d'hypochlorite de sodium doit être effectué afin d'assurer le taux minimum de chlore résiduel libre (0,21 mg/l).
- Assurez-vous que l'apprenti ou l'apprentie connaît les ententes prises entre l'exploitant et les laboratoires accrédités par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs concernant les contrôles bactériologiques et physicochimiques.
- Soulignez l'importance de transmettre les échantillons dans les délais prescrits (au maximum 48 heures suivant le prélèvement), de respecter les températures de conservation et de bien remplir les formulaires fournis par les laboratoires accrédités.

Tâche 4.A.2 Vider la citerne

- Avant le démarrage de la pompe, s'il y a lieu, insistez sur l'importance d'ouvrir les vannes du réservoir avant celles de la citerne afin d'éviter la pression dans le boyau lors de la vidange.
- S'il y a des pompes, mentionnez qu'elles doivent être bien drainées en hiver.

Tâche 4.A.3 Déconnecter le boyau

- Mentionnez à l'apprenti ou à l'apprentie qu'il ou elle doit inscrire dans son registre (réf. : article 28 du RQEP) :
  - les dates de livraison;
  - son nom et celui du client;
  - la provenance de l'eau livrée;
  - les concentrations quotidiennes de chlore résiduel libre et total;
  - il peut aussi y inscrire d'autres informations pertinentes comme la quantité d'eau livrée et l'heure de livraison.
- Insistez sur l'importance de :
  - fermer les vannes de la citerne avant celles du réservoir afin d'éviter la pression excessive dans le boyau au moment de le déconnecter;
  - sécuriser le réservoir du client avant de quitter les lieux. Cela peut vouloir dire mettre un cadenas sur le réservoir si ce dernier est sans surveillance;
  - ne pas laisser d'outils sur place afin d'éviter tout risque d'accident causé par la négligence de l'opérateur ou de l'opératrice.

4.B Livraison de l'eau potable dans les régions du nord du Québec (au nord du 55e parallèle – Inuits du Nunavik et Cris)

Tâche 4.B.1 Raccorder le boyau

- Expliquez et démontrez comment manipuler, nettoyer et désinfecter l'équipement de façon sanitaire. Par exemple, un raccord doit être couvert en entier de désinfectant, à l'intérieur comme à l'extérieur. Une fois le raccord nettoyé, insistez sur l'importance de le manipuler avec soin afin de ne pas le réinfecter par un contact avec un environnement ou un outil malpropre.
- En hiver, expliquez l'importance d'éviter les déversements importants d'eau qui peuvent former une surface de glace dangereuse sur les lieux de travail.
- Insistez sur l'importance de vérifier la salubrité du réservoir du client (ex. : résidus au fond). L'opérateur ou l'opératrice n'est pas responsable de la salubrité du réservoir du client. Il est cependant de bonne pratique de l'aviser, car cela a une incidence directe sur la qualité de l'eau potable.
- Mentionnez l'importance de vérifier la date de validité des sachets de réactif pour mesurer le chlore résiduel libre et total, car on ne doit jamais utiliser un sachet de réactif dont la date de péremption est dépassée.
- Signalez que, lorsque l'eau est dans la citerne depuis plus de 24 heures, un test d'hypochlorite de sodium doit être effectué afin d'assurer le taux minimum de chlore résiduel libre (0,21 mg/l).
- Assurez-vous que l'apprenti ou l'apprentie :
  - désinfecte le bout femelle du boyau du véhicule-citerne et le bout mâle qui se trouve à la résidence à desservir à l'aide d'un linge propre imbibé d'hypochlorite de sodium dilué ou d'un pulvérisateur.

Tâche 4.B.2 Remplir les réservoirs individuels des résidences

- Au moment du remplissage, insistez sur l'importance de manipuler la vanne ou le pistolet du boyau et le bras d'engagement de la pompe lentement et progressivement. L'apprenti ou l'apprentie doit comprendre qu'une manipulation rapide de ces pièces d'équipement entraîne un changement brusque de la vitesse de l'eau, ce qui occasionne un coup de bélier. Cela pourrait séparer les conduites à l'intérieur de la résidence et inonder le local de service.

Tâche 4.B.3 Déconnecter le boyau

- À la fin du remplissage, assurez-vous que l'apprenti ou l'apprentie:
  - referme lentement la vanne ou le pistolet d'alimentation;
  - désengage l'entraînement de la pompe;
  - rembobine complètement le boyau et referme la porte de son compartiment afin de le maintenir propre jusqu'à la prochaine livraison.

Notes

Information complémentaire

Partie 3

- Mode d'emploi du guide
- Cadre légal
- Cadre administratif
- Coordonnées des établissements d'enseignement
- Comment réussir votre apprentissage
- Comment superviser l'apprentissage
- Renseignements sur les employeurs
- Présentation des formulaires

Mode d'emploi du guide

Le guide d'apprentissage s'adresse à la personne en apprentissage et au compagnon ou à la compagne, et il sert d'outil de suivi pendant toute la durée de l'apprentissage. Le guide est également disponible sur le site *www.emploiquebec.gouv.qc.ca*.

Toutes les données relatives à l'apprentissage doivent être inscrites dans le guide, à savoir le contexte technique de l'apprentissage, s'il y a lieu, l'attestation de la maîtrise des tâches et les commentaires du compagnon ou de la compagne. Son numéro de dossier est inscrit à la première page du guide, sauf s'il s'agit d'un numéro d'assurance sociale. Le guide permet aussi au compagnon ou à la compagne de prendre connaissance des exigences de la qualification, de planifier les apprentissages et d'en faire le suivi.

Contenu du guide d'apprentissage

- Le **programme d'apprentissage obligatoire** établi pour obtenir le certificat mentionné à la première page.
- Des **conseils pratiques** qui visent à soutenir l'apprentissage. Ces conseils sont destinés à faciliter au compagnon ou à la compagne la supervision de l'apprentissage. Imprimés sur des feuilles de couleur pour en faciliter le repérage, ils sont placés après chaque élément de qualification et sont suivis de pages de notes.
- Des **renseignements complémentaires** concernant le mode d'emploi du guide, le cadre légal et administratif, l'apprentissage en milieu de travail et les renseignements sur les employeurs chez qui s'effectuera l'apprentissage.
- Les **formulaires** *Démarche de qualification professionnelle* et *Suivi de la démarche de qualification professionnelle*, placés à la fin du guide. Il est important de savoir quand, comment et pourquoi remplir le formulaire de suivi. Il faut suivre les instructions fournies au début des formulaires.

  Le formulaire ***Démarche de qualification professionnelle*** indique les éléments de qualification que la personne en apprentissage doit acquérir, les heures d'apprentissage qu'elle doit effectuer et les formations obligatoires qu'elle doit suivre, s'il y a lieu.

  Le formulaire ***Suivi de la démarche de qualification professionnelle*** permet de consigner des renseignements sur l'employeur chez qui se fait l'apprentissage et de noter où en est l'apprenti ou l'apprentie. Ce formulaire doit être rempli tant par le compagnon ou la compagne et l'apprenti ou l'apprentie que par l'employeur.

Contenu et suivi de l'apprentissage

Le programme d'apprentissage est divisé en **éléments de qualification** propres au certificat mentionné à la première page du guide. Pour se qualifier, la personne en apprentissage doit maîtriser les tâches relatives aux éléments de qualification correspondant à la compétence visée. Une section de la partie 2 du guide est consacrée à chacun de ces éléments de qualification.

1. Structure type d'un élément de qualification

Chaque élément de qualification comporte une série de tâches et de sous-tâches que doit exécuter l'apprenti ou l'apprentie. Au début de chaque élément de qualification, on trouve une représentation schématique de l'organisation des tâches et des sous-tâches de l'élément de qualification visé (voir l'exemple qui suit). Cette représentation est suivie d'une liste des tâches couvertes par un élément de qualification.

Tableau 1

1er élément de qualification

Échantillonner l'eau selon les prescriptions du Règlement

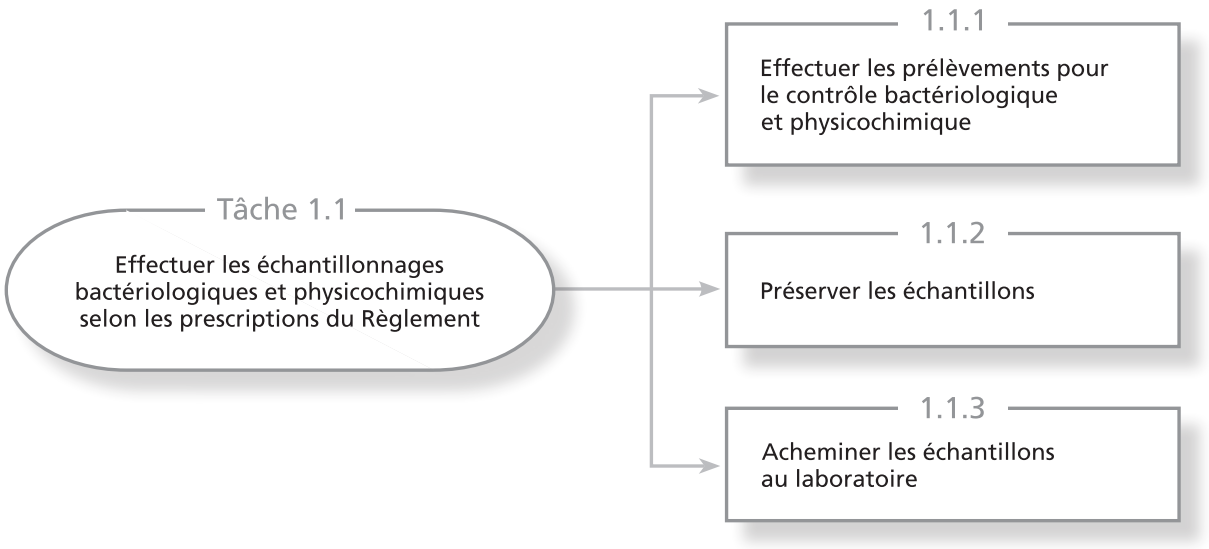
Tâche 1.1
Effectuer les échantillonnages bactériologiques et physicochimiques selon les prescriptions du Règlement
1.1.1
Effectuer les prélèvements pour le contrôle bactériologique et physicochimique
1.1.2
Préserver les échantillons
1.1.3
Acheminer les échantillons au laboratoire

2. Contexte technique de l'apprentissage

Un tableau présente la liste de l'équipement, des systèmes ou des techniques habituellement nécessaires pour exécuter les tâches. Certains peuvent être obligatoires pour obtenir la qualification. Dans le cas de certaines tâches, le compagnon ou la compagne devra indiquer au tableau « Contexte technique » les objets sur lesquels l'apprenti ou l'apprentie est intervenu pendant son apprentissage.

Tableau 2

PARTIE 2 • Contenu de l'apprentissage

2e élément de qualification – ***Préparer la citerne et l'équipement (sud et nord du Québec)***

Contexte technique

Note au compagnon ou à la compagne :
Indiquez, en apposant vos initiales dans la case, les objets sur lesquels l'apprenti ou l'apprentie est intervenu(e) au cours de l'apprentissage des tâches de cet élément de qualification.

Type de produits de nettoyage ou de dégraissage

- ☐ À base de chlore
- ☐ À base d'acide chlorhydrique

Type d'instruments

- ☐ Pompe d'injection
- ☐ Pompe de retour
- ☐ Réservoir de solution nettoyante et d'eau chaude (min. 500 litres)
- ☐ Système d'approvisionnement en eau courante

Autres (Précisez) : _____

Remarques ou précisions : _____

3. Tâches du guide d'apprentissage

La figure suivante illustre l'organisation d'une tâche et de ses composantes.

Tableau 3

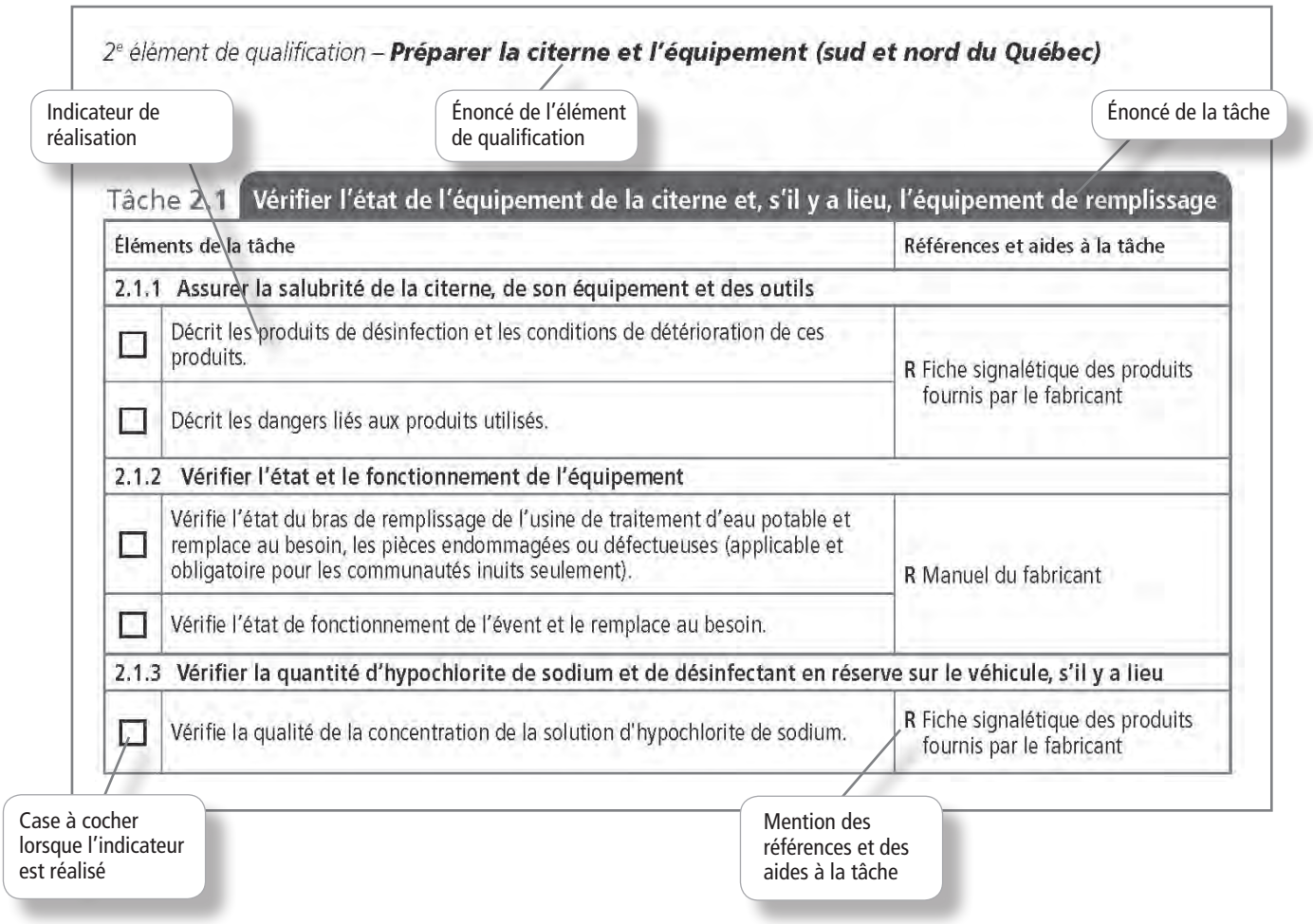
2e élément de qualification – Préparer la citerne et l'équipement (sud et nord du Québec)
Indicateur de réalisation
Énoncé de l'élément de qualification
Énoncé de la tâche
Tâche 2.1 Vérifier l'état de l'équipement de la citerne et, s'il y a lieu, l'équipement de remplissage
Éléments de la tâche
Références et aides à la tâche
2.1.1 Assurer la salubrité de la citerne, de son équipement et des outils
Décrit les produits de désinfection et les conditions de détérioration de ces produits.
Décrit les dangers liés aux produits utilisés.
R Fiche signalétique des produits fournis par le fabricant
2.1.2 Vérifier l'état et le fonctionnement de l'équipement
Vérifie l'état du bras de remplissage de l'usine de traitement d'eau potable et remplace au besoin, les pièces endommagées ou défectueuses (applicable et obligatoire pour les communautés inuits seulement).
Vérifie l'état de fonctionnement de l'évent et le remplace au besoin.
R Manuel du fabricant
2.1.3 Vérifier la quantité d'hypochlorite de sodium et de désinfectant en réserve sur le véhicule, s'il y a lieu
Vérifie la qualité de la concentration de la solution d'hypochlorite de sodium.
R Fiche signalétique des produits fournis par le fabricant
Case à cocher lorsque l'indicateur est réalisé
Mention des références et des aides à la tâche

Chaque tâche d'un élément de qualification comprend un ensemble de sous-tâches décrivant les étapes à suivre pour exécuter la tâche. Ces sous-tâches sont listées dans un tableau qui sert à suivre et à commenter les progrès de l'apprenti ou de l'apprentie. **Le guide contient un tableau pour chaque tâche d'un élément de qualification.**

Sous chaque sous-tâche, on trouve la liste des critères de performance (indicateur de réalisation) destinés à permettre à l'apprenti ou à l'apprentie de comprendre ce qui est considéré comme une tâche bien faite et, également, à guider le compagnon ou la compagne dans sa supervision de l'apprentissage.

Lorsque, dans le titre d'un élément de qualification, d'une tâche ou d'une sous-tâche, il est indiqué « s'il y en a, s'il y a lieu, si possible, s'il existe » et que l'élément de qualification, la tâche ou la sous-tâche n'est pas applicable (N/A) :

- Le compagnon ou la compagne doit indiquer la raison et doit signer cette note dans la partie « Contexte technique de l'apprentissage » à la section « Remarques ou précisions »
- Le compagnon ou la compagne ne doit pas inscrire N/A dans les cases à cocher situées à gauche des pages du guide parce que l'apprenti ou l'apprentie pourrait compléter l'apprentissage de ces éléments dans le futur.

4. Conseils pratiques pour superviser l'apprentissage

Chaque section consacrée à un élément de qualification est suivie de conseils pour superviser l'apprentissage. Ces conseils s'adressent d'abord au compagnon ou à la compagne, mais ils peuvent aussi être utiles à la personne en apprentissage. Les conseils donnés dans ces sections le sont à titre d'exemples.

Préalables

La section « Préalables » précise les connaissances générales relatives à l'élément de qualification et à son contexte. Elle décrit la façon dont le compagnon ou la compagne d'apprentissage doit s'y prendre pour réaliser cet élément.

Exemple :

Tableau 4

2e élément de qualification – ***Préparer la citerne et l'équipement (sud et nord du Québec)***

Conseils pratiques pour superviser l'apprentissage

Description du contexte

Préalables

- Différents véhicules citernes servent au transport et à la distribution de l'eau potable. La préparation de la citerne peut aussi se réaliser dans des contextes de travail fort différents (garage, salle de lavage de la citerne, etc.). Par conséquent, avant de commencer le compagnonnage, obtenez de l'exploitant ou trouvez vous-même les informations concernant :
  - le type de véhicule citerne utilisé et ses caractéristiques (ex. : capacité de la citerne, types de valves, de pompes, de joints d'étanchéité, coffret de contrôle, etc.);
  - l'équipement et le système de lavage utilisés (ex. : système CIP, Gyrotor, etc.);
  - les produits de désinfection utilisés ainsi que les fiches signalétiques SIDMUT;
  - l'analyseur de chlore résiduel utilisé par l'exploitant;
  - les manuels des fabricants (ex. : véhicule citerne, système de lavage, analyseur de chlore résiduel, etc.);
  - les procédures de travail en vigueur chez l'exploitant.
- Avant de commencer la formation, assurez-vous du bon fonctionnement de l'équipement (véhicule citerne, système de lavage, etc.).
- Votre intervention doit s'intégrer le plus possible à l'exercice courant du travail de l'apprenti ou de l'apprentie. Il vous faut déterminer le moment et l'endroit où vous serez en mesure de juger adéquatement de la maîtrise de cette compétence.
- Avant de procéder au nettoyage de la citerne, assurez-vous que l'apprenti ou l'apprentie est en mesure :
  - d'expliquer comment doit se faire la vérification de l'équipement de façon sanitaire;
  - de décrire le fonctionnement du système de lavage et de rinçage de la citerne;
  - de décrire la procédure de lavage et de rinçage du système de lavage de la citerne.
- Votre mandat consiste à observer l'apprenti ou l'apprentie dans sa façon d'accomplir la tâche pour évaluer son niveau de maîtrise et ensuite corriger les écarts observés.

Précisions sur les éléments de la tâche

Ces précisions permettent de clarifier les éléments de la tâche (les sous-tâches) ou les indicateurs de réalisation contenus dans le guide d'apprentissage. Elles expliquent, plus en détail, la façon de procéder à l'apprentissage et à l'évaluation de certains éléments. Par exemple, elles indiquent quels sont les éléments auxquels la personne en apprentissage doit porter une attention particulière ou ce qui est attendu d'elle au regard d'un indicateur donné. Des précisions sont apportées uniquement sur les éléments de la tâche ou les indicateurs de réalisation où il a semblé nécessaire de le faire. Chaque précision est désignée par le numéro et le titre de la tâche ou par l'indicateur tel qu'il figure dans le guide.

Exemple :

Tableau 5

Précisions sur les éléments de la tâche

Tâche 2.1 Vérifier l'état de l'équipement de la citerne et s'il y a lieu, l'équipement de remplissage

- Expliquez les différents composants d'une citerne et leur fonctionnement (vannes, joints d'étanchéité, évents, raccords).
- Expliquez et démontrez comment manipuler, nettoyer et désinfecter les outils et l'équipement de façon sanitaire. Par exemple, une pièce d'équipement, comme un raccord, doit être couverte en entier de désinfectant, à l'intérieur comme à l'extérieur, afin de la nettoyer de façon sanitaire. Une fois la pièce nettoyée, insistez sur l'importance de la manipuler avec soin par la suite afin de ne pas la réinfecter par un contact avec un environnement malpropre.
- Demandez à l'apprenti ou à l'apprentie de :
  - préciser pourquoi les parties d'équipement de la citerne, en contact avec l'eau, doivent être en acier inoxydable;
  - décrire les facteurs de détérioration ou les dysfonctionnements possibles et les actions correctrices pour les différents composants d'une citerne (ex. : évent non étanche);
  - décrire l'entretien préventif pour les différents composants de la citerne;
  - décrire comment ajuster (s'il y a lieu) les différents composants d'une citerne (ex. : débit d'une pompe, types de raccords, etc.);
  - décrire les risques liés à la santé et à la sécurité du fonctionnement et l'entretien des différents composants.

Correspondance entre les précisions et les indicateurs de réalisation

Tâche 2.1 Vérifier l'état de l'équipement de la citerne et, s'il y a lieu, l'équipement de remplissage

Éléments de la tâche		Références et aides à la tâche
2.1.1 Assurer la salubrité de la citerne, de son équipement et des outils		
☐	Décrit les produits de désinfection et les conditions de détérioration de ces produits.	R Fiche signalétique des produits fournis par le fabricant
☐	Décrit les dangers liés aux produits utilisés.	
2.1.2 Vérifier l'état et le fonctionnement de l'équipement		
☐	Vérifie l'état des couvercles et des joints d'étanchéité sur la citerne et les remplace au besoin.	
☐	Vérifier l'état des vannes, des joints d'étanchéité et des raccords situés dans le coffret de contrôle et les remplace au besoin.	
2.1.3 Vérifier la quantité d'hypochlorite de sodium et de désinfectant en réserve sur le véhicule, s'il y a lieu		
☐	Remplit, au besoin, la réserve d'hypochlorite et de désinfectant du véhicule citerne.	R Fiche signalétique des produits fournis par le fabricant
☐	Vérifie la qualité de la concentration de la solution d'hypochlorite de sodium.	

R Références : fournies par l'exploitant/l'apprenti ou l'apprentie/le compagnon ou la compagne/le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

Attestation de la maîtrise de cette tâche
Apposez vos initiales.

Initiales de l'apprenti ou de l'apprentie	Initiales du compagnon ou de la compagne

5. Références et aides à la tâche

Les références et les aides à la tâche sont des documents de soutien à l'apprentissage et à l'évaluation. Ils sont énumérés dans la colonne de droite des tableaux des tâches.

Chacune des références ou des aides à la tâche est précédée d'une lettre (en caractère gras) qui indique sa provenance.

R Références :

1. Documents internes, propres au milieu de travail où se fait l'apprentissage. Le compagnon ou la compagne d'apprentissage doit se procurer ces documents auprès de l'exploitant, de l'apprenti ou de l'apprentie. Ex. : plan du réseau de distribution, programme d'échantillonnage, manuels des fabricants, cahier d'inspection ou feuille de tournée.

2. Documents officiels du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec. Ex. : le Règlement sur la qualité de l'eau potable et le Règlement sur le captage des eaux souterraines (résumés fournis au cours de la formation préalable).

3. Documents de références généraux. Ex. : règles SIMDUT, manuel de santé et de sécurité au travail (SST), normes de sécurité liées à l'électricité (à se procurer, s'il y a lieu, chez l'exploitant).

C Compagnonnage :

Cette aide à la tâche correspond à la grille de maintenance fournie au compagnon ou à la compagne d'apprentissage dans la section annexe du guide. Elle servira par la suite à l'apprenti ou à l'apprentie comme aide-mémoire dans son milieu de travail.

F Formation :

Ces aides sont fournies à la personne en apprentissage dans le manuel de cours de la formation préalable, s'il y a lieu.

6. Notes

Espaces réservés, à la fin des sections « Conseils pratiques pour superviser l'apprentissage », à des remarques, des propositions et des suggestions destinées à améliorer l'apprentissage des éléments de qualification.

Il est demandé au compagnon ou à la compagne d'apprentissage de remplir ces sections, s'il y a lieu.

7. Confirmation de l'atteinte de la compétence

La confirmation de l'atteinte de la compétence se fait dans le guide d'apprentissage. Il est important que le compagnon ou la compagne remplisse le guide au fur et à mesure que se déroule l'apprentissage. Après qu'il ou elle a constaté la maîtrise de l'ensemble des éléments d'une tâche (les sous-tâches), le compagnon ou la compagne :

1) coche chacun des indicateurs de réalisation associés à la tâche;
2) appose ses initiales et fait apposer les siennes à l'apprenti ou à l'apprentie, à la fin de chaque tâche.

Exemple :

Tableau 6

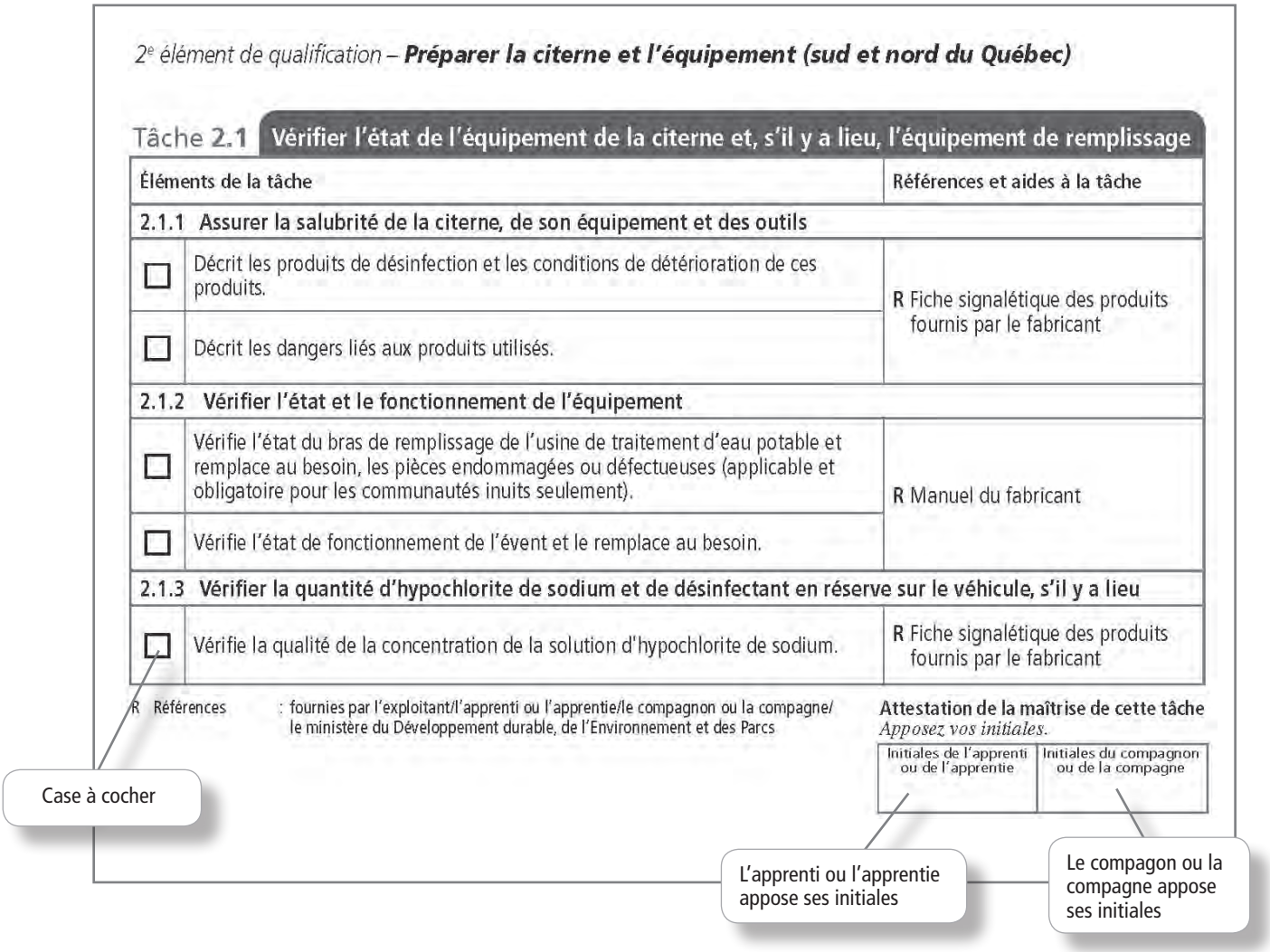

2e élément de qualification – **Préparer la citerne et l'équipement (sud et nord du Québec)**

Tâche 2.1 **Vérifier l'état de l'équipement de la citerne et, s'il y a lieu, l'équipement de remplissage**

Éléments de la tâche		Références et aides à la tâche
2.1.1 Assurer la salubrité de la citerne, de son équipement et des outils		
☐	Décrit les produits de désinfection et les conditions de détérioration de ces produits.	R Fiche signalétique des produits fournis par le fabricant
☐	Décrit les dangers liés aux produits utilisés.	
2.1.2 Vérifier l'état et le fonctionnement de l'équipement		
☐	Vérifie l'état du bras de remplissage de l'usine de traitement d'eau potable et remplace au besoin, les pièces endommagées ou défectueuses (applicable et obligatoire pour les communautés inuits seulement).	R Manuel du fabricant
☐	Vérifie l'état de fonctionnement de l'évent et le remplace au besoin.	
2.1.3 Vérifier la quantité d'hypochlorite de sodium et de désinfectant en réserve sur le véhicule, s'il y a lieu		
☐	Vérifie la qualité de la concentration de la solution d'hypochlorite de sodium.	R Fiche signalétique des produits fournis par le fabricant

R Références : fournies par l'exploitant/l'apprenti ou l'apprentie/le compagnon ou la compagne/ le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

Attestation de la maîtrise de cette tâche
Apposez vos initiales.

Initiales de l'apprenti ou de l'apprentie	Initiales du compagnon ou de la compagne

Lorsque la personne en apprentissage aura satisfait à tous les indicateurs de réalisation pour l'ensemble des tâches relatives à l'élément de qualification, elle aura atteint la compétence visée.

Le compagnon ou la compagne :

3) remplit la section « Contexte technique de l'apprentissage ». Cette section se trouve au début de chaque élément de qualification. Elle sert à indiquer l'équipement, les produits ou les instruments qui ont été utilisés pour réaliser les apprentissages.

Lorsque l'ensemble des tâches d'un élément de qualification est maîtrisé, l'apprenti ou l'apprentie et le compagnon ou la compagne attestent la réalisation de cet apprentissage en signant le formulaire *Suivi de la démarche de qualification professionnelle*.

8. Annexes

On trouve dans les annexes les aides à la tâche auxquelles il est fait référence dans les tableaux des tâches et des sous-tâches. Ces aides à la tâche comprennent les mises en situation, les corrigés et les grilles de maintenance.

Cadre légal

Avertissement :

Le contenu de cette partie ne peut servir à des fins juridiques. Seul le texte de la loi et des règlements permet de faire une interprétation légale. Consultez le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) pour l'interprétation du Règlement sur la qualité de l'eau potable (RQEP). Pour plus de renseignements sur les programmes et les procédures, consultez le site *www.emploiquebec.gouv.qc.ca* ou contactez le Centre administratif de la qualification professionnelle (CAQP) au 1 866 393-0067.

Le programme d'apprentissage décrit dans ce guide mène à la délivrance d'un certificat de qualification dans le cadre d'un programme de formation établi par la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale en vertu de l'article 29.1 de la Loi sur la formation et la qualification professionnelle de la main-d'œuvre (L.R.Q., c. F-5).

Le titulaire de ce certificat est reconnu compétent pour la catégorie pertinente d'installation de captage, de traitement ou de distribution d'eau destinée à la consommation humaine, en vertu de l'article 44 du Règlement sur la qualité de l'eau potable du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

Cadre administratif

Conditions de délivrance du certificat de qualification

1. Détenir une carte d'apprenti valide

La personne doit s'inscrire auprès du Centre administratif de la qualification professionnelle d'Emploi Québec en remplissant le formulaire requis. Elle reçoit ensuite une trousse d'apprentissage constituée normalement :

- d'une carte d'apprenti ou d'apprentie;
- du guide d'apprentissage;
- d'une copie des deux formulaires administratifs (*Démarche de qualification professionnelle* et *Suivi de la démarche de qualification professionnelle*).

2. Accomplir son apprentissage

Maîtriser tous les éléments de qualification

L'apprentissage se fait en milieu de travail. Il n'est pas obligatoire de respecter l'ordre de présentation des éléments de qualification utilisé dans le guide. Cependant, la personne en apprentissage doit avoir maîtrisé tous les éléments de qualification requis pour obtenir le certificat visé.

Dès que l'apprenti ou l'apprentie a terminé l'apprentissage d'une tâche et que le compagnon ou la compagne en a fait une évaluation satisfaisante, ils ou elles apposent leurs initiales dans l'espace prévu à cet effet dans le guide.

Lorsque la personne en apprentissage a maîtrisé un élément de qualification, le formulaire *Suivi de la démarche de qualification professionnelle* peut être rempli et adressé au Centre administratif de la qualification professionnelle d'Emploi-Québec. L'apprenti ou l'apprentie reçoit ensuite le formulaire *Démarche de qualification professionnelle* mis à jour.

Réussir la formation théorique obligatoire (s'il y a lieu)

L'apprentissage d'une qualification peut exiger des connaissances qui ne s'acquièrent pas en milieu de travail. Dans ce cas, le programme d'apprentissage exige la réussite des formations professionnelles listées dans le document *Démarche de qualification professionnelle*. Emploi-Québec peut reconnaître des cours que l'apprenti ou l'apprentie a suivis auparavant. Tout cours reconnu dans le cadre des programmes de qualification qui couvre la matière de la formation obligatoire sera accepté. Pour plus de renseignements, communiquez avec le Centre administratif de la qualification professionnelle d'Emploi-Québec.

La réussite de la formation obligatoire doit être consignée dans le formulaire *Suivi de la démarche de qualification professionnelle*, qui devra être accompagné des documents nécessaires à son attestation.

Respecter la durée minimale

Le rythme de l'apprentissage peut varier selon les réalités du milieu de travail et les capacités de l'apprenti ou de l'apprentie à exécuter les tâches consignées dans le guide. Cependant, la **durée minimale** prescrite doit être respectée. L'expérience antérieure dans des tâches semblables pourra être créditée.

3. Réussir l'examen (s'il y a lieu)

L'inscription à l'examen

Dès la fin de son apprentissage, après avoir satisfait à toutes les exigences du programme, l'apprenti ou l'apprentie doit s'inscrire à l'examen, s'il y a lieu, auprès du Centre administratif de la qualification professionnelle d'Emploi-Québec.

L'examen

Généralement, l'examen dure une demi-journée et se présente sous la forme de questions ou de problèmes accompagnés d'un choix de réponses. Une version anglaise de l'examen pour les personnes qui maîtrisent mieux cette langue. L'examen utilise habituellement les systèmes de mesure métrique et impérial, puisqu'il est possible que la personne qualifiée doive employer ces deux systèmes dans l'exécution de ses tâches. On trouvera les renseignements sur la documentation et le matériel qu'il est permis d'utiliser (une calculatrice, par exemple) ainsi que d'autres informations sur la préparation à l'examen sur le site Internet d'Emploi Québec ou au Centre administratif de la qualification professionnelle.

La réussite à l'examen permet d'obtenir le certificat de qualification.

Coordonnées des établissements d'enseignement

Pour vous inscrire à la formation théorique dans le cadre du programme de qualification des opérateurs ou opératrices en eau potable, adressez-vous à l'un ou à l'autre des établissements suivants.

Cégep de Saint-Laurent
Services aux entreprises
625, avenue Sainte-Croix
Montréal (Québec) H4L 3X7
Téléphone : 514 747-6521, poste 7178
Télécopieur : 514 903-4651

Commission scolaire des Trois-Lacs
Services aux entreprises
400, avenue Saint-Charles
Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 6B1
Téléphone : 514 477-7000, poste 5222
Télécopieur : 450 455-1284

Autres conditions relatives aux certificats de qualification

Conditions de renouvellement d'un certificat de qualification

Le certificat de qualification est obligatoire pour quiconque exécute l'une ou l'autre des tâches considérées comme faisant partie de la compétence sanctionnée par ce document.

Une mise à jour des compétences professionnelles peut être exigée. Le ou la titulaire en est alors avisé plusieurs mois d'avance.

Une personne qui n'a pas fait de demande de renouvellement de son certificat un an après sa date d'échéance pourra se voir imposer des conditions de renouvellement particulières.

Droits exigibles

Des droits pourront être exigés par Emploi-Québec pour l'inscription à l'apprentissage et à l'examen de qualification ainsi que pour le renouvellement des certificats de qualification. Ces droits sont indexés annuellement. Voir le site Internet d'Emploi-Québec pour plus de détails sur les droits en vigueur (www.emploiquebec.gouv.qc.ca).

Réexamen administratif

Le réexamen administratif est une procédure purement administrative, relevant essentiellement d'Emploi Québec qui permet de faire réviser une décision. Le réexamen administratif s'applique dans le cadre des programmes de qualification en eau potable à :

- l'admission à l'apprentissage;
- la non-reconnaissance d'acquis;
- le refus de délivrance de la carte d'apprenti ou d'apprentie ou du certificat de qualification;
- l'admission à l'examen;
- l'échec à un examen;
- le refus de renouvellement du certificat de qualification.

Contrôle

Le Règlement sur la qualité de l'eau potable du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs établit que toute personne qui exécute ou supervise un travail exigeant, en vertu de l'article 44, une compétence professionnelle dans les domaines de la production ou de la distribution d'eau potable doit être titulaire d'un diplôme, d'un certificat ou d'une attestation reconnus par la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou par Emploi-Québec ou la ministre responsable. Les attestations ou certificats délivrés par Emploi-Québec ou par la ministre responsable doivent être renouvelés tous les cinq ans.

Le ou la titulaire doit aviser Emploi-Québec sans délai de tout changement d'adresse.

Comment réussir votre apprentissage

L'apprentissage en milieu de travail est une période de formation et de mise en œuvre des connaissances acquises en situation réelle de travail pour des tâches définies dans le guide. Les conseils qui suivent peuvent vous aider à maximiser les bénéfices de cet apprentissage et la réussite de la qualification.

Prendre votre apprentissage en main

Dès le début de votre engagement dans la démarche d'apprentissage, vous êtes responsable de votre inscription à Emploi-Québec. Pendant l'apprentissage, vous devrez informer Emploi-Québec de tout changement qui survient et vous assurer d'envoyer le formulaire *Suivi de la démarche de qualification professionnelle*. À la fin de votre apprentissage, c'est à vous qu'incombe la responsabilité de vous inscrire à l'examen, s'il y a lieu, dans les délais prescrits.

Voyez avec votre employeur comment vous pourrez expérimenter toutes les situations de travail qui vous permettront d'aborder l'ensemble des éléments de qualification. Si des difficultés se présentent, discutez-en avec l'agent d'Emploi-Québec qui assure le suivi de votre apprentissage.

Le guide que vous avez en main vous appartient. C'est dans ce document que doivent figurer les évaluations de vos apprentissages. Présentez-le à votre compagnon ou votre compagne pour qu'il ou elle remplisse les sections qui le ou la concernent.

Prenez bien soin de conserver ce guide, car il pourra vous être utile plus tard pour prouver vos compétences.

Être « en contrôle » de votre formation en milieu de travail

Le guide décrit de façon détaillée les tâches à réaliser et les objectifs à atteindre dans chaque cas. N'attendez pas d'être en situation de travail pour comprendre ce que l'on attend de vous.

Devancez les attentes de votre compagnon ou compagne. Des conseils pratiques pour l'apprentissage (pages en couleur du guide) peuvent vous aider à compléter l'information que votre compagnon ou compagne vous donnera et à mieux les comprendre.

Prenez des notes sur le déroulement de votre apprentissage pour les ajouter à celles qui figurent dans votre guide. Chaque fois que vous utilisez des connaissances pour exécuter des tâches, notez vos références, car cela pourra vous être utile pour préparer votre examen, s'il y a lieu.

Montrer et développer votre motivation

N'hésitez pas à questionner votre compagnon ou compagne, que ce soit pour obtenir des précisions sur le travail à réaliser ou une rétroaction de sa part. Vous lui démontrerez ainsi votre volonté d'apprendre.

Au-delà des attentes décrites dans le guide, fixez-vous vos propres objectifs. Si le but à atteindre vous semble inaccessible, prenez le temps de diviser les tâches en une suite d'objectifs plus simples.

Adopter des attitudes et des comportements conformes aux attentes de l'employeur

L'employeur chez qui vous faites votre apprentissage a ses propres modes d'organisation du travail. Vous devez vous adapter à ses méthodes pour vous intégrer à votre environnement professionnel.

Peu importe le métier, vous devez respecter des règles de santé et de sécurité au travail pour assurer votre propre sécurité, mais aussi celle de vos collègues et des diverses personnes avec qui vous pouvez être en contact et, enfin, celle du public. À chaque instant de votre activité professionnelle, vous devez appliquer ces règles et être vigilant face aux risques.

Acquérir les connaissances nécessaires pour la qualification

Le programme de qualification peut vous obliger à suivre des formations inscrites dans le document *Démarche de qualification professionnelle*. Vous devez vous inscrire à ces cours si vous ne les avez pas déjà suivis. Vérifiez si votre employeur a une politique de remboursement des frais de formation. Si vous ne pouvez pas démontrer, à partir du formulaire *Suivi de la démarche de qualification professionnelle*, que vous avez suivi et réussi ces formations avec succès, vous ne pourrez pas vous inscrire à l'examen de qualification d'Emploi-Québec, s'il y a lieu.

Le programme peut suggérer d'autres connaissances ou contenus de formation (voir « *Connaissances pour la qualification* » dans la Partie 1 du guide). Il vous est fortement recommandé d'acquérir ces connaissances et de trouver les meilleurs moyens pour y avoir accès. Certaines de ces connaissances pourraient faire l'objet de questions d'examen.

Préparer l'examen (s'il y a lieu)

À la fin de votre apprentissage, un examen de qualification préparé par Emploi-Québec vérifiera votre maîtrise des différentes tâches de la qualification. Les questions d'examen portent sur des situations (problèmes) que vous pouvez rencontrer dans l'exécution de ces tâches. Cela implique aussi que vous compreniez le pourquoi des choses afin de pouvoir faire un diagnostic sur un problème par exemple, et suppose que vous ayez acquis des connaissances théoriques. C'est aussi le cas des normes techniques, tels que les codes et les règlements, dont vous devrez parfois mémoriser certains articles importants, ou à tout le moins savoir comment les consulter. Dans certains cas, ces documents, ou des extraits, sont fournis à l'examen pour vous aider à résoudre certains problèmes.

Votre apprentissage, tel que détaillé dans le guide, et les activités de formation recommandées ou obligatoires vous préparent à l'examen. Vous devriez cependant réviser certaines connaissances que vous auriez conscience d'avoir peu utilisées dans les mois précédant l'examen. Ne vous fiez pas au fait qu'un code ou document technique vous sera alors fourni : si vous connaissez mal le contenu en question, vous perdrez du temps à chercher les réponses.

Des renseignements supplémentaires sur la préparation à l'examen et sur les documents permis sont disponibles sur le site Internet d'Emploi-Québec (www.emploiquebec.gouv.qc.ca).

Comment superviser l'apprentissage

La mise en œuvre d'un programme d'apprentissage en milieu de travail est un investissement pour l'employeur et pour la personne en formation. Il est donc important de se placer dans des conditions qui assurent le meilleur retour possible sur l'investissement.

Voici quelques conseils à l'intention des compagnons et des compagnes, pour les aider dans le transfert de leurs compétences, la supervision de l'apprentissage et l'évaluation des progrès de l'apprenti ou de l'apprentie tout au long du programme.

Planifier la progression de l'apprentissage

Au moyen du guide, déterminez quels sont les travaux qui permettent d'accomplir les tâches listées pour chaque élément de qualification. Établissez une progression dans la complexité d'exécution des tâches. Il faut, si possible, prévoir une variété de mises en situation (ex. : travail avec différents types de systèmes, de matériaux, de technologies, d'énergies, etc.) pour assurer la pleine maîtrise d'une compétence.

Donner à l'apprenti la documentation dont il aura besoin

L'apprenti ou l'apprentie doit pouvoir disposer de toute la documentation qui lui permettra de trouver l'information nécessaire à l'exécution de la tâche. Il faut donc voir à lui fournir cette documentation ou à lui indiquer les moyens de se la procurer.

Assurer la coordination des compagnons ou des compagnes désignés

Dans certains cas, plusieurs compagnons ou compagnes pourront partager la responsabilité d'accompagner l'apprenti ou l'apprentie au cours de son apprentissage chez un employeur. Il est donc essentiel que toutes les personnes concernées soient en mesure d'échanger les renseignements relatifs à l'apprentissage, afin d'assurer la cohérence et le suivi du cheminement de l'apprenti.

Donner des objectifs clairs et préciser vos attentes

Lorsque vous confiez l'exécution d'une tâche à une personne en apprentissage, il faut lui indiquer le plus précisément possible le résultat attendu, le délai d'exécution et les critères qui permettront de déterminer si le travail a été correctement exécuté.

Préciser le cadre d'exécution sécuritaire des tâches

Il faut expliquer en détail quelles sont les conditions dont on doit s'assurer pour que la tâche soit exécutée de façon sécuritaire pour les personnes et pour le matériel. Il faut aussi voir au respect des méthodes et de l'organisation du travail propres à l'employeur.

Faire une démonstration de l'exécution des tâches

Dans un premier temps, montrez à la personne en apprentissage la façon d'exécuter la tâche selon les pratiques en vigueur afin qu'elle puisse bien comprendre ce qu'on attend d'elle. Il est également important de lui donner tous les conseils que pourra vous inspirer votre expérience de spécialiste.

Évaluer l'autonomie de l'apprenti

Au fil de l'exécution des tâches, évaluez le degré d'autonomie de l'apprenti ou de l'apprentie pour les réaliser. Quel que soit son degré d'autonomie, vous devrez cependant continuer de superviser la personne en apprentissage tant qu'elle n'a pas maîtrisé tous les éléments de qualification du guide d'apprentissage. Une fois cette maîtrise confirmée dans (voir la section « Cadre administratif »), l'apprenti ou l'apprentie pourra exécuter les tâches sous supervision, sans toutefois que vous soyez nécessairement à ses côtés.

Communiquer vos observations à l'apprenti ou à l'apprentie au fur et à mesure

Pendant ou à la fin d'une tâche, vous pouvez formuler un jugement sur les façons de faire de l'apprenti ou de l'apprentie. Évaluez ses gestes, ses comportements et ses attitudes pendant l'exécution d'une tâche, en les comparant à ceux que vous auriez adoptés dans la même situation.

Si la personne en apprentissage a du mal à satisfaire aux critères de rendement attendu, proposez-lui des correctifs et faites-lui reprendre l'exécution de la tâche jusqu'à ce qu'elle la maîtrise.

Cette rétroaction doit être constructive et motiver l'apprenti ou l'apprentie. Essayez de répondre à ses questions en vous fondant sur votre propre expérience.

Évaluer les résultats de l'apprentissage

L'évaluation sert à mesurer l'écart qu'il peut y avoir entre les compétences observées chez l'apprenti ou l'apprentie et les compétences attendues, suivant les critères de rendement et les exigences définis dans le programme. L'apprentissage est terminé lorsque l'apprenti ou l'apprentie peut exécuter les tâches de façon satisfaisante et sans aide, en respectant les critères de performance établis et les exigences prescrites dans les règlements.

Rôle du compagnon ou de la compagne

Consigner les résultats

Le compagnon ou la compagne est une travailleuse ou un travailleur qualifié qui est reconnu compétent au sens de l'article 44 du Règlement sur la qualité de l'eau potable. Il transmet ses connaissances à l'apprenti ou l'apprentie, évalue sa maîtrise et consigne les compétences maîtrisées dans le guide d'apprentissage. Dans le cadre du programme de qualification des opérateurs ou des opératrices en eau potable, cette personne doit rencontrer des critères spécifiques afin de pouvoir effectuer du compagnonnage.

Le compagnon ou la compagne consigne ses évaluations dans le guide d'apprentissage en apposant ses initiales dans l'emplacement prévu pour chaque tâche. Les initiales de l'apprenti ou de l'apprentie doivent figurer à côté des siennes.C'est le compagnon ou la compagne qui a la responsabilité de confirmer la maîtrise des éléments de qualification et qui doit en attester sur le formulaire *Suivi de la démarche de qualification professionnelle*.

Supervision

Tant que l'apprentissage de tous les éléments de qualification dans le guide d'apprentissage n'est pas complété, l'apprenti ou l'apprentie ne peut exécuter les tâches réglementées que sous la supervision directe d'un travailleur ou d'une travailleuse qualifié. Ce travailleur ou cette travailleuse doit être sur place et à proximité de l'apprenti ou de l'apprentie lors de l'exécution des tâches.

Lorsque la maîtrise de tous les éléments de qualification du guide d'apprentissage est reconnue, l'apprenti ou l'apprentie pourra exécuter les travaux sous supervision générale. La supervision générale requiert qu'une travailleuse ou un travailleur qualifié, un compagnon ou une compagne soit toujours disponible en cas de besoin mais sa présence à proximité n'est plus nécessaire.

Renseignements sur les employeurs

Cette section permet de suivre le cheminement de l'apprenti chez les différents employeurs où il fait son apprentissage.

RENSEIGNEMENT SUR L'EMPLOYEUR				
Nom de l'employeur		Personne contact		
Adresse				
Ville, village ou municipalité		Code postal	Téléphone	
Période de travail : Année Mois Jour Année Mois Jour Du au		Nombre d'heures d'apprentissage : _____ heures		
Nom de chaque personne (si plus d'une) accompagnant l'apprenti ou l'apprentie (compagnon ou compagne d'apprentissage) (en caractères d'imprimerie) 1.	Dossier nº *	Signature	Initiales	
2.				
3.				
4.				

* Indiquez votre numéro de carte d'Emploi-Québec sauf s'il s'agit d'un numéro d'assurance sociale.

RENSEIGNEMENT SUR L'EMPLOYEUR				
Nom de l'employeur		Personne contact		
Adresse				
Ville, village ou municipalité		Code postal	Téléphone	
Période de travail : Année Mois Jour Année Mois Jour Du au		Nombre d'heures d'apprentissage : _____ heures		
Nom de chaque personne (si plus d'une) accompagnant l'apprenti ou l'apprentie (compagnon ou compagne d'apprentissage) (en caractères d'imprimerie) 1.	Dossier nº *	Signature	Initiales	
2.				
3.				
4.				

* Indiquez votre numéro de carte d'Emploi-Québec sauf s'il s'agit d'un numéro d'assurance sociale.

RENSEIGNEMENT SUR L'EMPLOYEUR

Nom de l'employeur		Personne contact	
Adresse			
Ville, village ou municipalité		Code postal	Téléphone
Période de travail : Année Mois Jour Année Mois Jour Du au		Nombre d'heures d'apprentissage : _____ heures	
Nom de chaque personne (si plus d'une) accompagnant l'apprenti ou l'apprentie (compagnon ou compagne d'apprentissage) (en caractères d'imprimerie) 1.	Dossier nº *	Signature	Initiales
2.			
3.			
4.			

* Indiquez votre numéro de carte d'Emploi-Québec sauf s'il s'agit d'un numéro d'assurance sociale.

RENSEIGNEMENT SUR L'EMPLOYEUR

Nom de l'employeur		Personne contact	
Adresse			
Ville, village ou municipalité		Code postal	Téléphone
Période de travail : Année Mois Jour Année Mois Jour Du au		Nombre d'heures d'apprentissage : _____ heures	
Nom de chaque personne (si plus d'une) accompagnant l'apprenti ou l'apprentie (compagnon ou compagne d'apprentissage) (en caractères d'imprimerie) 1.	Dossier nº *	Signature	Initiales
2.			
3.			
4.			

* Indiquez votre numéro de carte d'Emploi-Québec sauf s'il s'agit d'un numéro d'assurance sociale.

Présentation des formulaires

1. Démarche de qualification professionnelle (01-1002)

Le formulaire *Démarche de qualification professionnelle* présente les étapes et les apprentissages que devra faire l'apprenti ou l'apprentie pour obtenir son certificat de qualification. Le document est particulier à chaque apprenti ou apprentie.

On y consigne les acquis (expériences et formation théorique) qui serviront à établir les éléments du programme d'apprentissage qu'il ou elle devra suivre. La reconnaissance des acquis est faite à partir des renseignements fournis par la personne en apprentissage lors de son inscription au programme et lors de la mise à jour de sa démarche d'apprentissage.

Renseignements figurant dans le formulaire :

- Le nombre d'heures de travail à effectuer sous la supervision d'un compagnon ou d'une compagne (durée de l'apprentissage).
- La formation théorique requise, s'il y a lieu.
- Les éléments de qualifications à acquérir et à évaluer en situation de travail.
- L'examen à réussir, s'il y a lieu.
- Divers autres renseignements pertinents, s'il y a lieu.

La section « À réaliser » indique les étapes que l'apprenti ou l'apprentie doit franchir pour mener à terme son programme d'apprentissage.

Exemple (cas fictif) :

Tableau 7

Emploi Québec

Démarche de qualification professionnelle

CHARLES CÔTÉ
1212 12e RUE APP. 1202
QUÉBEC (QUÉBEC) G1G 1G1

Numéro de dossier : 0000030001420
Numéro de la démarche : 2010DORDIS030003925
Date d'émission : 21 juin 2010

Réseau de distribution d'eau potable

Éléments du programme	Exigences du programme	Reconnus	À réaliser
• Nombre d'heures de travail à effectuer sous la supervision d'un travailleur qualifié (Durée minimale d'apprentissage prescrite)	300 heures	75 heures	**225 heures**
• Formation requise :			
1. Tronc commun Px	Oui	Non	**Oui**
Formations équivalentes			
a) Aspect réglementaire			
b) Prélèvements			
c) Situations hors normes (opérationnelles et réglementaires)			
d) Chloration			
e) Notions de base en produits chimiques			
f) Notions de base en hydraulique			
g) Méthodes de travail liées à l'opération d'un réseau d'aqueduc			
h) Désinfection de conduites			
i) Traitement des plaintes			
• Groupe de compétences obligatoires :			
1. Échantillonner l'eau selon les prescriptions du Règlement	Oui	Non	**Oui**
2. Opérer le système de pompage de l'eau potable dans le réseau de distribution	Oui	Non	**Oui**
3. Opérer un réseau d'aqueduc	Oui	Non	**Oui**
• Évaluation :			
1. Réseau de distribution d'eau potable	Oui		**Oui**

Pour obtenir un complément d'information, veuillez consulter le site d'Emploi-Québec au www.emploiquebec.net ou nous téléphoner au 1 866 393-0067. Veuillez insérer ce document dans l'espace prévu à cette fin dans le guide d'apprentissage.

Information complémentaire

La formation académique à laquelle vous faites référence sur le suivi de votre démarche d'apprentissage était pertinente avant 2003 alors que les méthodes utilisées pour la filtration de l'eau souterraine excluaient des méthodes présentement en vigueur. Vous devez donc suivre la formation prévue au programme d'apprentissage.

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

01-1002 (07-2011)

2. Suivi de la démarche de qualification professionnelle (01-1003)

Quand remplir ce formulaire?

Il faut remplir le formulaire *Suivi de la démarche de qualification professionnelle* et l'envoyer à Emploi-Québec dans les cas suivants :

- au moment où l'apprenti ou l'apprentie doit informer Emploi-Québec d'un changement dans son dossier (changement d'employeur, progression de sa démarche de qualification, etc.);
- à la demande d'Emploi-Québec;
- à la fin de l'apprentissage.

Comment remplir ce formulaire?

Voir le modèle de la page ci-contre pour les numéros des sections et des éléments.

Section 1

L'apprenti ou l'apprentie doit fournir l'ensemble des renseignements demandés concernant :

- l'employeur,
- la travailleuse qualifiée ou le travailleur qualifié,
- le compagnon ou la compagne, s'il y a lieu.

Il peut se faire aider par ces personnes pour remplir le formulaire.

Section 2

Période couverte : indiquer la période pour laquelle le document est produit.

Section 3

Dans la section 3 sont déjà inscrits les éléments du programme personnalisé de l'apprenti ou de l'apprentie. Il faut compléter l'information selon les consignes ci-dessous.

- *Élément A*
  Indiquer la période pendant laquelle le travail a été supervisé par un compagnon ou une compagne, le nombre d'heures effectuées et le nom de l'employeur. Un représentant ou une représentante de l'employeur doit signer cette section et indiquer son titre afin d'attester l'information.
- *Élément B*
  Sous la rubrique « Titre des formations suivies » correspondant à la formation demandée, s'il y a lieu, inscrire la liste des formations suivies. Elles doivent correspondre à la formation demandée. Fournir une photocopie lisible des attestations.
- *Élément C*
  Pour chaque élément de qualification acquis durant la période de référence, la personne en apprentissage, le compagnon ou la compagne ainsi que le représentant ou la représentante de l'employeur doivent signer à l'endroit indiqué.
- *Élément D*
  Les autres exigences, s'il y a lieu; fournir une photocopie lisible des pièces attestant que l'exigence a été satisfaite.

Section 4

Sous le titre « Commentaires », l'apprenti ou l'apprentie, le compagnon ou la compagne, ou l'employeur peuvent inscrire toute information complémentaire destinée à Emploi-Québec.

Mise à jour

L'information transmise dans le formulaire permet à Emploi-Québec :

- de mettre à jour ses dossiers;
- de fournir à la personne en apprentissage une mise à jour de sa démarche de qualification professionnelle. L'apprenti ou l'apprentie doit transmettre à Emploi-Québec le formulaire mis à jour au moment de la prochaine activité de suivi.

Exemple (cas fictif) :

Tableau 8

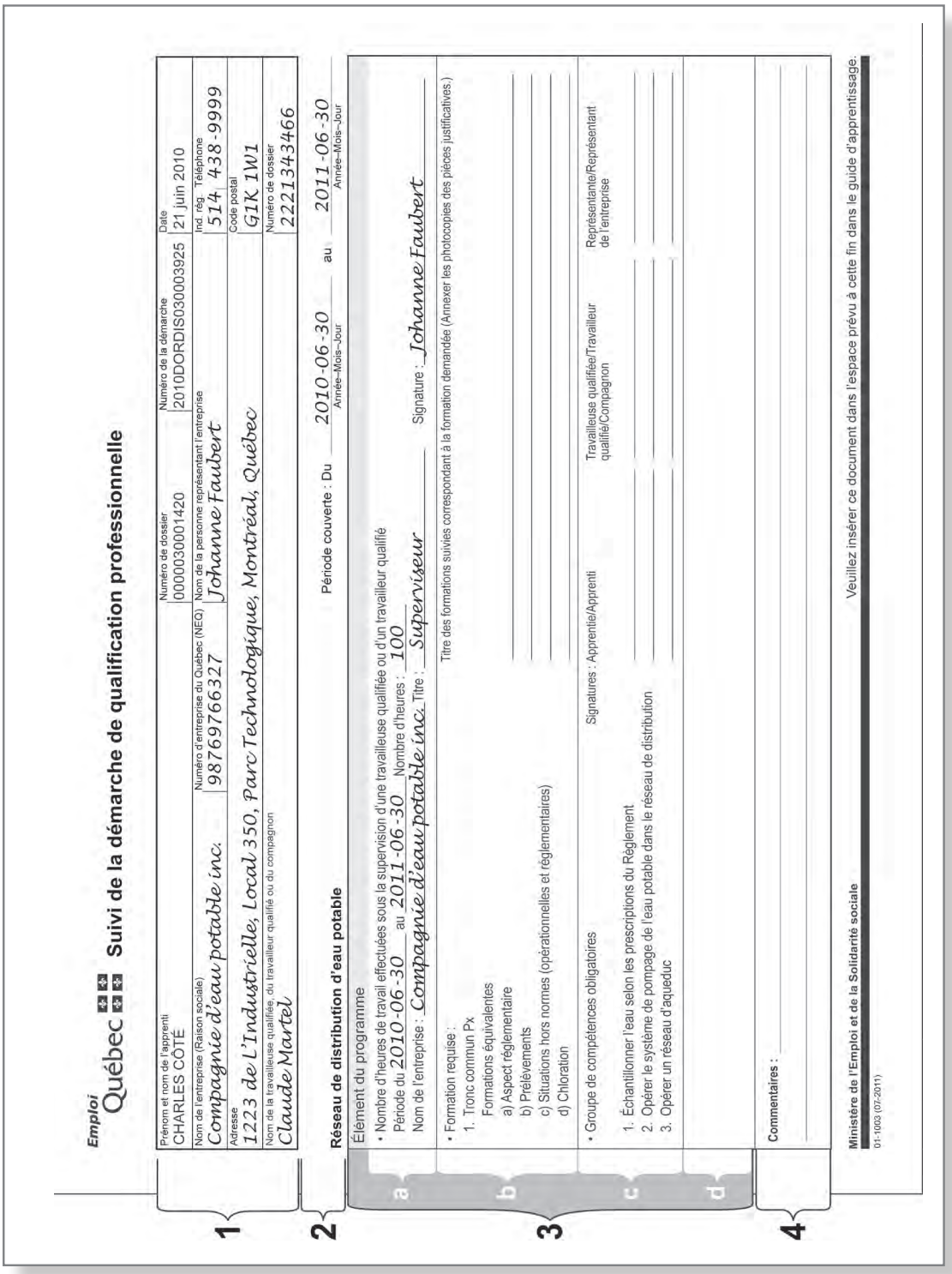
Emploi Québec
Suivi de la démarche de qualification professionnelle
1
Prénom et nom de l'apprenti
CHARLES CÔTÉ
Numéro de dossier
0000030001420
Numéro de la démarche
2010DORDIS030003925
Date
21 juin 2010
Nom de l'entreprise (Raison sociale)
Compagnie d'eau potable inc.
Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)
9876766327
Nom de la personne représentant l'entreprise
Johanne Faubert
Ind. rég. Téléphone
514 438-9999
Adresse
1223 de L'Industrielle, Local 350, Parc Technologique, Montréal, Québec
Code postal
G1K 1W1
Nom de la travailleuse qualifiée ou du travailleur qualifié ou du compagnon
Claude Martel
Numéro de dossier
2221343466
2
Réseau de distribution d'eau potable
Période couverte : Du 2010-06-30 Année–Mois–Jour au 2011-06-30 Année–Mois–Jour
3
a
Élément du programme
• Nombre d'heures de travail effectuées sous la supervision d'une travailleuse qualifiée ou d'un travailleur qualifié
Période du 2010-06-30 au 2011-06-30 Nombre d'heures : 100
Nom de l'entreprise : Compagnie d'eau potable inc. Titre : Superviseur Signature : Johanne Faubert
b
• Formation requise :
1. Tronc commun Px
Formations équivalentes
a) Aspect réglementaire
b) Prélèvements
c) Situations hors normes (opérationnelles et réglementaires)
d) Chloration
Titre des formations suivies correspondant à la formation demandée (Annexer les photocopies des pièces justificatives.)
c
• Groupe de compétences obligatoires
Signatures : Apprentie/Apprenti
Travailleuse qualifiée/Travailleur qualifié/Compagnon
Représentante/Représentant de l'entreprise
1. Échantillonner l'eau selon les prescriptions du Règlement
2. Opérer le système de pompage de l'eau potable dans le réseau de distribution
3. Opérer un réseau d'aqueduc
d
4
Commentaires :
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
01-1003 (07-2011)
Veuillez insérer ce document dans l'espace prévu à cette fin dans le guide d'apprentissage.

Notes

Notes